

MUNICIPALITÉ+FAMILLE

LE « PENSER ET AGIR FAMILLE » DU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

hiver 2012

volume numéro

9.1



Numéro spécial

20 ans... Un Québec fou de ses enfants



Le Carrefour action municipale et famille, chef de file du «penser et agir famille» au Québec

Un lieu d'échange, de partage, de réflexion, de recherche et de développement pour les municipalités et les MRC intéressées par le développement d'une politique familiale municipale. Le Carrefour fournit des services d'animation, de promotion, d'information, de formation et de soutien en matière de politiques familiales municipales.

Contactez-nous:

450 466-9777

info@carrefourmunicipal.qc.ca

www.carrefourmunicipal.qc.ca

sommaire

3 ÉDITORIAL

Un papa fou de ses enfants!

4 20 ANS... UN QUÉBEC FOU DE SES ENFANTS

Retour sur le Forum «Un Québec fou de ses enfants, 20 ans et ça continue»

5 *Un Québec fou de ses enfants:* un élan pour *Penser et agir famille*

6 Le milieu de vie d'*Un Québec fou de ses enfants*

7 Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle

8 Questions pour Camil Bouchard

11 Et maintenant... Comment rester fou de nos enfants?

12 BILLET DU FORMATEUR

La persévérance scolaire:
dorénavant je porterai le ruban!

13 ENFANTS

Le début d'une histoire d'amitié
entre les municipalités et les enfants

Des nouvelles MAE

Une nouvelle vitrine pour MAE

16 ÉTUDES ET RECHERCHES

Jeunes et participation: à la recherche de repères
pour construire ensemble des *municipalités amies
des enfants*

18 MUNICIPALITÉS

L'équipe de recherche Quartiers en santé FQRSC
en prévention de l'obésité innove par l'action
concertée et les synergies préventives territoriales!

L'aménagement et l'écomobilité: un guide de
bonnes pratiques sur la planification territoriale et
le développement durable

Bien entourer les familles pour un mode de vie sain!

20 POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE + MADA

30 mars 2012: date butoir pour le dépôt
des demandes de soutien pour les programmes
PFM et MADA

Des nouvelles PFM

23 FAMILLES

Les organismes communautaires présents dans les
politiques familiales

Un guide indispensable pour les familles
de Victoriaville

24 AÎNÉS

Vers une politique *Vieillir chez soi*

Le programme Pair s'agrandit

26 À VOIR ET À LIRE + CALENDRIER

27 RENDEZ-VOUS ANNUEL

24^e Colloque: Boulot, vie-perso, top chrono!



UN PAPA FOU DE SES ENFANTS!

Le 7 novembre dernier se tenait un colloque soulignant les 20 ans du rapport *Un Québec fou de ses enfants* publié en 1991. Ce rapport a marqué le parcours de l'évolution sociale du Québec d'une pierre blanche. C'est à ce moment qu'on a commencé à parler de l'importance de la petite enfance sur toutes les tribunes. À l'époque, je n'avais que 15 ans, mais l'image de la petite fille rousse en page couverture avait attiré mon attention. Aujourd'hui, je suis l'heureux papa de Maélie 4 ans et Félix-Raphaël 2 ans et je ne cesse de m'émerveiller de leurs prouesses quotidiennes.

Par ailleurs, ce colloque m'a permis de comprendre l'évolution des politiques publiques en matière d'enfance et de réaliser que nous avons parcouru beaucoup de chemin en très peu de temps. L'engagement des municipalités dans cette sphère constitue un exemple frappant : en 1991, on n'y retrouvait que cinq (5) politiques familiales municipales (PFM). L'intérêt y était, mais il restait beaucoup à défricher.

Nous avons d'ailleurs choisi de faire porter une grande partie de ce numéro sur l'héritage du rapport Bouchard. D'abord pour constater que vingt ans, si ça peut sembler long à l'échelle de notre destin individuel, c'est tout de même court dans celui d'une population. Ensuite, parce que si on prend le temps de faire la somme des changements qui ont été initiés, ça nous encourage à poursuivre nos efforts.

Qu'avons-nous retenu de plus de cet événement rassembleur ? Que 65 % des familles québécoises sont inquiètes de leur manque de temps ? Qu'il faut accorder une attention particulière aux difficultés des garçons à l'école ? Intensifier le développement de services de garde à tarif réduit et rehausser la formation du personnel éducateur ? Développer des arrimages entre les interventions des municipalités, du secteur de l'éducation et du milieu communautaire ? La liste des défis qui nous attendent encore pourrait être très longue. Tout est donc loin d'avoir été dit.

Et c'est ici que je vois le rôle des municipalités. On parle maintenant de la génération 2.0 des PFM et de leur influence manifeste dans la politique municipale. Au vu des progrès qui restent à accomplir, je crois qu'il y a tout lieu de considérer attentivement les domaines où les interventions et les investissements sont susceptibles de faire une différence tant dans la vie des enfants que celle des familles et des communautés.

En concluant, ce qui m'impressionne le plus des 20 ans d'*Un Québec fou de ses enfants*, c'est la passion des intervenants envers les enfants et le goût de poursuivre dans la même direction. Il y a tant à faire, mais constater le chemin parcouru est toujours agréable. Comme l'est un bel après-midi en famille... qui rend un papa fou de ses enfants !



Courrier des lecteurs

Faites-nous connaître votre opinion, vos belles réalisations, vos événements ou votre coup de cœur ! Il nous fera plaisir de les partager avec nos lecteurs et lectrices.

Date de tombée des textes du prochain numéro : 19 mars 2012.

20 ans... Un Québec fou de ses enfants



RETOUR SUR LE FORUM

«UN QUÉBEC FOU DE SES ENFANTS, 20 ANS ET ÇA CONTINUE»

La Fondation Lucie et André Chagnon a organisé, le 7 novembre dernier, un forum sur l'enfance. Mis sur pied pour mesurer le chemin parcouru depuis le dépôt du rapport *Un Québec fou de ses enfants* et pour appréhender les défis qui restent à relever, cet événement a ouvert de nouvelles voies pour poursuivre le travail amorcé. Les différents conférenciers et intervenants ont aussi su proposer de nombreuses pistes de solution pour que la situation continue de s'améliorer.

CONTEXTE DU DÉPÔT DU RAPPORT

Présidé par Camil Bouchard, le *Groupe de travail pour les jeunes* est né d'une volonté gouvernementale de sortir de la crise qui sévissait au sein des services de protection de la jeunesse. Ceux-ci étaient débordés par les signalements et l'accroissement des cas de judiciarisation impliquant des jeunes. Tous les participants de ce comité, au sein duquel régnait une exceptionnelle cohésion, avaient un même souci de bien-être pour les enfants en détresse. En conséquence, ils se sont donné comme objectif de formuler des recommandations axées sur la prévention et la diminution de l'apparition de problèmes graves.

Déposé à l'hiver 1991, le rapport diffusé à plus de 32 000 exemplaires à travers le Québec a été comme un vent de fraîcheur pour les acteurs impliqués dans le développement des jeunes. L'optimisme soulevé a convaincu les décideurs d'agir et a entraîné des répercussions concrètes, entre autres sur les politiques familiales municipales.

DES RECOMMANDATIONS ADOPTÉES

Le *Groupe de travail pour les jeunes* a émis cinquante-trois (53) recommandations dont deux majeures : créer un programme national de stimulation infantile et réduire de moitié la pauvreté chez les enfants de 0 à 6 ans. Le comité de travail entendait atteindre ses objectifs en misant sur des mesures sociales axées sur la prévention, la concertation des milieux et l'implication des communautés locales.

L'idée d'un programme national de stimulation infantile a pris la forme du désormais célèbre réseau des centres de la petite enfance (CPE) mis en place en 1997. Depuis le début, le système a connu une popularité qui ne s'est jamais démentie. Actuellement, plus de 200 000 enfants de 0 à 5 ans fréquentent ce réseau unique au monde dont la création a eu des répercussions majeures sur la société québécoise.

Le rapport Bouchard a identifié la pauvreté comme ennemi numéro un du développement cognitif des petits, de leur santé, leur maturité et leur persévérance scolaire. Leurs aptitudes sociales et leur réussite professionnelle et personnelle peuvent aussi dépendre de ce facteur.

D'autres initiatives ont aussi été mises en place :

- la perception automatique des pensions alimentaires en 1995 ;

- l'adoption de la loi-cadre en 2002 luttant contre la pauvreté ;
- les programmes de *Soutien aux enfants* et la prime à l'emploi en 2005 ;
- la mise en place, en 2009, du *Fonds pour le développement des jeunes enfants* qui prévoit une enveloppe budgétaire de 400 millions de dollars répartis sur dix (10) ans.

Toutes ces mesures ont contribué à faire du Québec la province canadienne avec le plus bas taux de pauvreté infantile.

DES RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES INATTENDUES

La mise en place du réseau des CPE a entraîné un nombre important de mères de jeunes enfants sur le marché du travail, contribuant à augmenter le pouvoir d'achat des familles. Du coup, la pauvreté chez les enfants a connu une baisse spectaculaire, passant de 24 % à moins de 8 %.

Mais ce ne sont pas que les familles qui ont bénéficié de la création des CPE. En effet, pour chaque dollar investi dans le programme des CPE, c'est 1,50 \$ qui revient dans les coffres des gouvernements fédéral et provincial. Il s'agit donc d'un retour sur investissement très intéressant qui nous rappelle qu'investir dans les politiques sociales est non seulement pertinent et efficace pour lutter contre la pauvreté et les inégalités, mais aussi rentable économiquement.

MAIS IL RESTE ENCORE BEAUCOUP À FAIRE

Pour maintenir *Un Québec fou de ses enfants*, Camil Bouchard s'empresse de dire qu'il faut « résister à ceux qui prônent le rétrécissement de l'État, la réduction des transferts sociaux et des services à la population ». Sabrer dans les programmes sociaux est dangereux, d'autant plus qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour enrayer la pauvreté.

Vingt ans après le dépôt du rapport *Un Québec fou de ses enfants*, il est possible d'affirmer que le sort des enfants et des familles du Québec s'est amélioré à bien des égards. Toutefois, de nouveaux défis se présentent chaque jour.

Selon le sondage effectué par la Fondation Chagnon, 70 % des répondants estiment que le manque de temps des parents est le facteur qui nuit le plus au développement et au bien-être des enfants. Concilier vie familiale et vie professionnelle constitue un défi de taille. Le manque de temps des familles a des conséquences majeures sur les relations familiales et risque d'entraîner du stress, de la fatigue, de l'irritabilité et un manque de disponibilité affective et psychologique. Un allègement de l'agenda des parents ou une aide apportée aux petites entreprises dans le développement de mesure de conciliation famille-travail pourraient, en conséquence, contribuer au développement des enfants.

contexte

Jean-Pierre Lamoureux, formateur, CAMF

Directeur adjoint à la recherche au Secrétariat à la famille de 1985 à 1989

Secrétaire du Conseil de la famille et de l'enfance de 1989 à 2003



UN QUÉBEC FOU DE SES ENFANTS: UN ÉLAN POUR PENSER ET AGIR FAMILLE



En décembre 1987, le gouvernement du Québec adopte un *Énoncé de politique familiale* qui engage les ministères et leurs réseaux à soutenir collectivement, par leurs programmes et leurs services, les responsabilités et les compétences des parents. Un premier Plan d'action paraît en 1989; il sera suivi de deux autres. Intitulés *Familles en tête*, ils intègrent progressivement les engagements des organismes publics et parapublics et ceux des secteurs privés et communautaires.

Le Conseil de la famille propose, dès l'année de sa création en 1988, le *Penser et agir famille*, un guide visant à développer la réflexion sur la manière d'agir avec et pour les familles. Cette démarche permet d'analyser et d'évaluer, sous l'angle des répercussions sur le milieu familial, les programmes et les mesures qui sont consacrés aux familles.

Cette situation «politique» prévaut lors de la publication en 1991 du rapport du Comité de travail pour les jeunes, présidé par Camil Bouchard, *Un Québec fou de ses enfants*, rapport commandé par le ministre de la Santé et des Services sociaux.

Bien qu'enchanté par l'audace des propos et la vigueur des recommandations, le monde de la politique familiale gouvernementale était quelque peu contrarié. Le rapport attirait, certes, l'attention sur le sort des enfants et des adolescents, mais il esquissait des orientations qui auraient dû être davantage convergentes pour favoriser une plus grande approche familiale dans ce grand réseau de la santé et des services sociaux. Pour sa part, le mouvement des

organismes familiaux était déçu parce que les suites au rapport risquaient de ne pas mettre à l'avant-scène la contribution parentale.

Le titre, devenu slogan, galvanisa les institutions et les intervenants en fonction des priorités proposées. C'était sans doute plus accrocheur et plus concret que de travailler au renforcement des compétences parentales de manière à mieux rejoindre les enfants et les adolescents.

Le colloque organisé par la Fondation Lucie et André Chagnon, en novembre 2011, a permis de constater les progrès parcourus. Au-delà d'une querelle de slogan, vingt ans plus tard, nous devons admettre que le rapport a ouvert indéniablement la voie à de formidables améliorations dans les interventions du gouvernement, des institutions et des établissements qui œuvrent auprès des enfants et des adolescents. Il y a lieu de s'en réjouir. Les conférenciers ont noté des changements significatifs dans la situation des enfants, comme dans celle des familles actuelles. Faut-il refaire un rapport?

Il semble que non. Nous pouvons observer favorablement, par exemple, comment la Fondation, avec l'inspirante publicité qu'elle diffuse, valorise de plus en plus le rôle des parents, *ces plus grands spécialistes des enfants*! Il nous faut néanmoins demeurer vigilants pour que ces orientations puissent se concrétiser dans l'action. Actuellement, plusieurs conditions qui prévalaient lors de l'élaboration de la politique familiale du gouvernement en 1987 ressurgissent. Les parents d'alors, réagissant à

la professionnalisation accrue des services, réclamaient un plus grand support à l'égard de leurs responsabilités. Ils résistaient à l'intensification des interventions professionnelles envers les enfants, particulièrement en éducation et en services sociaux, les laissant souvent pantois et démunis.

À l'exemple des politiques familiales municipales qui prévoient des mesures dans leurs différents domaines de juridiction, il faudrait revenir, au gouvernement comme dans les réseaux, à l'orientation originelle, celle d'agir horizontalement dans tous les champs qui concernent la vie familiale. L'existence du ministère de la Famille et des Aînés ne doit pas faire en sorte que les autres ministères et les réseaux d'intervention se délestent d'une approche familiale au profit d'une approche «clientèle» individuelle.

Le développement des services de garde, la protection de la jeunesse, la médiation familiale, la conciliation famille et travail, la paternité, la lutte à la pauvreté matérielle et psychologique de certaines familles, l'accès à des services particuliers, les saines habitudes de vie, l'environnement durable... sont du ressort de tous et concernent la vie familiale.

C'est en effet la famille qui demeure le milieu de vie le plus structurant pour agir auprès des enfants et des adolescents, à la condition que nous ne fassions pas les choses à leur place et que nous traitions les parents comme des partenaires compétents, individuellement et collectivement. Et s'ils éprouvent des difficultés, nous devons leur offrir la formation et le support nécessaires pour améliorer leur situation. Ce sera plus durable, plus efficace et sans doute plus naturel que de travailler uniquement ou exclusivement auprès des enfants et des adolescents.

Une coordination entre les deux approches, celle du développement personnel des enfants et de leur protection, avec celle du support collectif aux parents au moyen de mesures financières et de services, représente l'idéal pour assurer le développement harmonieux des enfants et des adolescents ainsi que l'exercice le plus satisfaisant possible du métier de parent.

Le Québec doit demeurer fou de ses enfants, mais les parents ne doivent pas être délestés trop tôt de leurs enfants, ni les jeunes devenir orphelins de leurs parents!



20 ans... Un Québec fou de ses enfants



LE MILIEU DE VIE D'UN QUÉBEC FOU DE SES ENFANTS

Jacques Lizée, formateur au CAMF



Un Québec fou de ses enfants fut une démarche, un processus dans lequel toute la société intégrait progressivement dans l'agir, un réflexe en faveur du mieux-être des enfants. *Un Québec fou de ses enfants* est devenu au fil des ans une opportunité pour se doter d'une vision collective « enfant ». En tant que société québécoise, avons-nous pris cette direction depuis l'adoption du rapport Bouchard ? La réponse est à la fois oui à certains égards et un peu ou pas suffisamment.

Dans le secteur municipal, sous l'impulsion du Carrefour action municipale et famille, ça s'est traduit principalement par l'adoption des politiques familiales municipales (PFM) qui agissent sur le milieu de vie des familles. Ces initiatives représentent de plus en plus un engagement politique en faveur des enfants. Plus précisément, par la PFM, on veut rejoindre l'enfant à travers une démarche familiale, considérant que la famille est le premier milieu de vie de l'enfant.

Dans ces politiques, on retrouve une définition de la famille. La majorité des définitions reprennent cette phrase peut-être trop souvent utilisée, mais toujours vraie, que la famille est la cellule de base de la société. De plus, cette reconnaissance quant à l'importance de l'influence de ce milieu de vie sur tous ses membres et, en particulier sur les enfants, est largement répandue dans toute la société. La PFM devient en quelque sorte un levier de l'approche familiale d'une communauté.

Cette approche familiale doit bénéficier des interventions des autres milieux de vie de l'enfant, principalement les services de garde et l'école. Les secteurs dont les activités ont un impact sur les enfants doivent coordonner leurs actions pour atteindre un développement maximal de l'enfant. À titre d'exemple, l'intervention sur l'estime de soi chez l'enfant trouve son sens véritable lorsque les actions des divers milieux de vie de l'enfant incluent une démarche de soutien parental.

Dans la PFM, ce concept peut s'exprimer de plusieurs façons, notamment par la prise en compte des horaires des parents dans l'offre municipale parce que *Penser et agir famille* ça veut dire être préoccupé par la conciliation famille-travail-études. Si nous trouvons important que les enfants aient du temps de qualité en famille, il faut adapter les services aux horaires et au quotidien des parents travailleurs.

Par exemple, la programmation spéciale lors de la semaine de relâche est de plus en plus soutenue. Pour les parents travailleurs c'est fort important et pour les familles qui n'ont pas les moyens de partir à l'extérieur, c'est une belle occasion de se retrouver ensemble... et à bon compte.

Les fêtes annuelles des municipalités adoptent de plus en plus une approche familiale : Fêtes de quartier, rendez-vous familial, Semaine de la famille, Fêtes des voisins, Fête de la Saint-Jean, plaisirs d'hiver et activités de Noël. Pour les familles nouvellement arrivées dans le milieu, on organise aussi diverses activités favorisant l'accueil et l'intégration. Les enfants ont ainsi l'occasion de rencontrer des jeunes de leur âge ce qui facilite les rapprochements.

Les activités offertes par les bibliothèques incluses dans les PFM illustrent bien la préoccupation envers les enfants par la mise sur pied de programmes tels que : une naissance... un livre, l'heure du conte, et le club de lecture d'été. Dans les projets qui se développent, il y a aussi des activités liées aux bandes dessinées pour les jeunes et les ados.

C'est également dans les PFM qu'on retrouve des initiatives pour les adolescents, les parents réclamant des actions spécifiques pour eux. Les offres de locaux pour ados, la création de maisons de jeunes, les centres communautaires, les *skate parks* font maintenant partie des plans d'action des PFM et soutiennent le développement de l'autonomie des jeunes. À cela s'ajoutent de plus en plus de démarches locales et concertées des forces vives de la communauté en faveur des adolescents incluant le soutien technique et financier des municipalités à des organismes communautaires.

Enfin, toujours avec l'approche famille, des initiatives reliées aux saines habitudes de vie s'ajoutent dans les PFM. La municipalité considère que sa contribution, complémentaire à celle des réseaux responsables de ce secteur, viendra soutenir les familles dans la mesure où les habitudes de vie chez les jeunes, ça commence d'abord par et dans la famille.

Un Québec fou de ses enfants, n'est-ce pas aussi l'enfant au sein de sa famille ! Les municipalités l'ont compris et sont fières d'y contribuer.



ENQUÊTE QUÉBÉCOISE SUR LE DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS À LA MATERNELLE

Coordonnée par le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère de la Famille et des Aînés, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, l'Institut de la statistique du Québec et Avenir d'enfants, l'enquête nationale sur le développement des enfants à la maternelle vise à soutenir la planification et les interventions dans le secteur de la santé et des services sociaux, des services de garde, de l'éducation et de la famille.

De février à avril 2012, les commissions scolaires, les écoles et les enseignants seront invités à contribuer au succès de cette enquête qui vise tous les élèves inscrits à la « maternelle 5 ans » dans une école publique ou privée, soit environ 77 000 enfants.

Conçue pour évaluer les forces et les faiblesses des groupes d'enfants vivant dans une communauté ou un territoire donné, cette enquête servira aussi à soutenir le développement de ces enfants âgés de 0 à 5 ans et à mieux les préparer à leur entrée au premier cycle du primaire.

Les résultats de l'enquête, disponibles au printemps 2013, devraient permettre :

- de connaître l'état de développement des enfants qui arrivent à l'école pour mieux soutenir leur apprentissage à la maternelle et au début du primaire ;
- d'amorcer la surveillance de l'évolution du développement des enfants qui entrent à l'école et de réévaluer la situation tous les cinq ans ;

- d'améliorer l'efficacité des interventions en place et de déterminer celles à mettre en œuvre pour répondre aux besoins des enfants et de leur famille avant leur entrée à l'école ;
- de mettre en œuvre des approches efficaces en milieu scolaire pour soutenir les enfants présentant des difficultés afin de réduire, à long terme, la proportion d'élèves à risque de décrochage.

L'enquête pourrait avoir des répercussions à l'échelle locale, régionale et provinciale. En effet, les résultats pourraient bénéficier tant aux commissions scolaires, aux CSSS, aux écoles, aux organismes communautaires, qu'aux municipalités et au gouvernement du Québec. Les résultats et les réflexions tirés de l'enquête nationale aideront les communautés mobilisées autour du développement des enfants à prendre des décisions éclairées sur la façon d'appuyer le développement des jeunes enfants, durant la petite enfance et au cours de leur période préscolaire et primaire.

Le développement des enfants constitue un enjeu stratégique important pour le Québec. En effet, intervenir tôt dans le parcours de vie des enfants permettrait de prévenir les problèmes d'intégration sociale et de favoriser la réussite scolaire.

20 ans... Un Québec fou de ses enfants



Suite au Forum **Un Québec fou de ses enfants, 20 ans et ça continue** qui soulignait les deux décennies du célèbre document maintenant aussi connu comme le rapport Bouchard, le Carrefour a rencontré le président du groupe de travail pour les jeunes, **M. Camil Bouchard**. Cet homme d'expérience a toujours une vision intéressante de l'avenir de nos enfants et, lors de cet entretien, il nous a fait part de ses rêves et de ses inquiétudes. Faute d'espace, nous n'avons pu reproduire l'entrevue dans son intégralité. Cependant il est possible de retrouver l'ensemble des propos de M. Bouchard sur le site du Carrefour (www.carrefourmunicipal.qc.ca).

Camil Bouchard, Ph. D., McGill, Psychologie, 1974. Président du groupe de travail pour les jeunes et auteur du rapport *Un Québec fou de ses enfants* (1991). Professeur et chercheur associé à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), il a été responsable scientifique du *Groupe de recherche et d'action sur le développement des enfants dans leur communauté*.

Membre fondateur du Laboratoire de recherche en écologie humaine, il a poursuivi, durant de nombreuses années, des recherches sur les relations entre parents et enfants. Il a aussi participé à l'implantation et à l'évaluation scientifique du programme communautaire de prévention primaire 1, 2, 3 GO! *Pour un bon départ dans la vie*.

En 2000, M. Bouchard publiait un livret illustré portant sur les causes et les conséquences de la pauvreté, intitulé *Tirer le Diable par la queue*, destiné aux élèves de la fin du primaire et du début du secondaire.

De 1997 à 2001, il a présidé le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS) devenu, sous sa présidence, le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture. En 2001, il a codirigé une importante programmation de travaux de recherche en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion.

D'avril 2003 à janvier 2010, il a siégé à titre de député du parti Québécois à l'Assemblée nationale de Québec.

QUESTIONS POUR CAMIL BOUCHARD

CAMF. Quel était le contexte sociopolitique et administratif lors de la création du groupe de travail et de la rédaction du rapport?

CAMIL BOUCHARD. Reportons-nous en 1979. La nouvelle loi de la protection de la jeunesse a été établie et, en quelques années, est devenue la porte d'entrée pour tout ce qui représentait un problème chez les enfants et leur famille. En 1989-1990, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté voyait le système craquer et s'était montré très inquiet de la situation. À cette même époque, le ministre était à l'écriture d'un livre blanc qui allait porter sur une nouvelle réforme de la santé. Quelques semaines avant la publication de son ouvrage, l'entourage du ministre lui a fait remarquer qu'il n'y avait pas grand chose pour les jeunes et les enfants dans ce livre. Donc, lors de la sortie du livre blanc, le ministre Côté s'est engagé à former un groupe de travail qui allait se pencher sur le dysfonctionnement du système de service de protection. Et ça a pris près d'un an avant qu'il forme ce comité et qu'il me mette le grappin dessus pour que je devienne le président de ce comité de travail.

Qui se retrouvait dans ce groupe de travail?

Il y avait à peu près 17-18 personnes qui formaient ce groupe. Des gens qui venaient des milieux de l'éducation, de la justice, de la recherche et du monde académique, des gens de la première ligne (CLSC) et des gens du système de protection de la jeunesse. Il y avait aussi trois personnes de la population : un patron à Québec, un responsable des maisons des jeunes et un policier jeunesse. De plus, on pouvait compter quelques fonctionnaires qui faisaient à la fois partie du ministère et du monde des services aux enfants et à la famille. Ces fonctionnaires ont été très précieux car ils sont devenus des alliés qui nous ont servi de guide à travers tous les méandres administratifs et politiques du ministère. Ils sont ce que j'ai appelé mes taupes du ministère qui travaillaient dans les deux sens. Ils informaient le ministre de l'avancement des travaux et ils nous guidaient dans la façon de développer notre façon de présenter le contenu.

Comment le travail s'est-il organisé?

À l'origine le comité s'appelait le *Groupe de travail pour les enfants en difficulté*, puis on a modifié notre nom pour le *Groupe de travail pour les enfants et les jeunes*. Ce changement est survenu suite à la lecture d'un ouvrage écrit par un psychologue américain sur l'écologie du développement qui base son ouvrage sur la prévention et les environnements dans lesquels évoluent les enfants et leur famille comme déterminants du bien-être des jeunes. Cette lecture n'a pas apporté qu'un changement de nom pour le comité, il a aussi amené à soumettre au ministre une redéfinition de notre mandat. Nous avons décidé d'orienter notre travail en mode préventif parce que nous pensions que la surcharge que subissait le service de protection de la jeunesse

dépendait en grande partie du fait que tout le reste n'avait pas fonctionné avant. Il y avait une volonté d'à peu près tout le monde d'aller dans cette direction-là, même dans les réseaux.

Quels étaient les principes directeurs du projet?

Notre première préoccupation c'était d'abord d'arriver à identifier les objectifs. Où est-ce qu'on voulait aboutir avec ça, en termes de bien-être et de développement des enfants. Nous avons eu des discussions vraiment robustes autour de la question de la pauvreté. Je dois avouer que j'ai dû me battre très fort pour que les gens du comité arrivent à la conclusion que la pauvreté est un énorme déterminant qui influence d'autres facteurs du bien-être des enfants. Il fallait prendre le risque de faire des recommandations qui indiquaient que nous avions des préoccupations très fortes à l'effet de réduire la pauvreté. C'est donc devenu une des deux recommandations les plus lourdes du rapport : réduire la pauvreté de moitié chez

20 ans... Un Québec fou de ses enfants

« Quand tu es fou de quelqu'un, tu as le frisson ! Quand ça concerne les enfants, on devient encore plus émotif. »

les enfants de 0 à 5 ans. L'autre recommandation, assez coûteuse aussi, qui a inspiré beaucoup de politiques, c'est cette recommandation d'instituer un programme national de stimulation infantile. On s'était inspiré d'expériences pilotes américaines assez concluantes, mais on ne parlait pas encore de services de

Le rapport a entraîné, d'abord et avant tout, un changement culturel. Les tout-petits sont apparus soudainement en tête de liste de l'agenda politique. En grande partie parce que les médias, séduits par le titre et la petite fille en couverture, ont beaucoup parlé du rapport. Probablement parce que le rapport transportait une émotion, un engagement quasiment amoureux ou affectif. Quand tu es fou de quelqu'un, tu as le frisson ! Quand ça concerne les enfants, on devient encore plus émotif. J'aurais sûrement eu moins de succès avec « Un Québec fou de ses banquiers ».

Quelles ont été les actions prises suite à l'analyse de ce rapport ?

À ma souvenance, la première action mise en place suite au dépôt du rapport, c'est la perception automatique des pensions alimentaires. C'était l'une des cinquante-trois (53) recommandations qu'on trouvait importante dans la poursuite d'une diminution de la pauvreté. Ensuite est venue la création des services de garde éducatifs. Puis il y a eu l'adoption de l'assurance parentale. Ça aura pris huit ans de négociations avec le gouvernement et près de 640 000 familles privées de ce service, mais nous y sommes arrivés. Nous avons installé cette assurance. La loi sur l'équité salariale est extrêmement importante aussi dans la lutte à la pauvreté. De plus, la loi-cadre de lutte contre la pauvreté d'exclusion adoptée en 2002 par l'Assemblée nationale est un outil extrêmement important. Le *Soutien aux enfants* qui a été adopté dernièrement par le gouvernement libéral a augmenté la cagnotte en allocation familiale pour les familles les moins riches. La prime à l'emploi aussi résulte du rapport. Ce dernier a permis d'instaurer plusieurs actions soutenant les enfants et leur famille. Ailleurs au Canada, on nous envie beaucoup d'ailleurs.

Quelles ont été les réactions suite au dépôt du rapport ?

Dans les premières années qui ont suivi la sortie du rapport, les gens me disaient « Vous avez eu beaucoup de retombées dans ma communauté, vous avez beaucoup d'effet dans notre famille, les gens sont plus attentifs à ce que les parents font pour leurs enfants ».

garde. On n'avait pas statué sur la forme que pourrait prendre ce programme, mais on s'entendait pour dire que les enfants vulnérables devaient fréquenter ce programme éducatif à temps plein.

Quel effet a eu la mise sur pied des services de garde éducatifs sur la population ?

L'instauration de ce service a eu un effet qu'on ne soupçonnait pas. Le groupe visait à réussir à diminuer la pauvreté en sortant les enfants de la pauvreté, c'est-à-dire que si les enfants réussissent à l'école, on peut peut-être éviter de reproduire la chaîne de pauvreté. On avait cet

objectif à moyen terme. Mais on a été très surpris par l'effet indirect mais absolument spectaculaire de l'entrée des femmes sur le marché du travail. Ainsi, avec ce retour, on pouvait espérer que leurs enfants allaient fréquenter un système qui a de l'allure au niveau éducatif.

« Il faut au contraire continuer à investir temps et argent dans le secteur de la petite enfance. »

Quels principaux changements socioéconomiques ont pu être observés durant les 20 dernières années concernant la famille et les enfants ?

À l'époque de la sortie du rapport, chez les familles biparentales, on pouvait dire que 50 % des femmes étaient sur le marché du travail. Chez les familles monoparentales, on parlait plutôt de 43 %, ce qui est très faible. Donc, l'ouverture des services de garde éducatifs à tarif réduit a permis à 75 000 femmes, qui autrement n'auraient pas eu l'occasion d'occuper un emploi, de s'insérer sur le marché du travail. Cela permet à des familles de sortir des statistiques de pauvreté, souvent encore dans un mode de précarité, mais cela a eu un effet extraordinaire sur le taux de pauvreté qui a baissé de 43 % chez les familles monoparentales et de plus de 50 % chez les familles biparentales qui ont de jeunes enfants. Autrement dit, tu amènes un revenu dans la famille, qu'il s'agisse d'un revenu supplémentaire ou du seul revenu familial, il t'aide quand même à te sortir de la misère.

Selon vous, la situation s'est-elle améliorée ?

Oui, beaucoup. Simplement du point de vue de la pauvreté, le travail accompli est énorme. Il y a encore quelques cyniques qui prétendent que le rapport est resté sur les tablettes, mais c'est faux. Depuis la sortie du rapport, il y a eu énormément de changements. Peut-on s'attribuer tout le mérite ? Non. Disons que sa sortie nous a amené à faire un bon bout de chemin, mais le plus important, c'est que la population québécoise se préoccupe maintenant du sort de la petite enfance.

Encore aujourd'hui, que reste-t-il à faire ?

Quand on regarde l'ensemble de la population visée par le rapport, c'est moins vrai que la situation s'est améliorée. Par exemple, chez les adolescents, nous n'avons pas fait un bon travail. Il y avait une recommandation qui visait à encourager l'acquisition d'une compétence civique chez les jeunes en créant un bureau de services communautaires jeunesse. Ainsi, les jeunes auraient pu s'inscrire et voir leur implication au niveau communautaire reconnu dans leurs bulletins. Rien de ça n'a été mis en place. C'est un chantier qu'il va falloir développer.

Aussi, depuis les vingt dernières années, nous nous sommes transformés en communauté de surconsommation. L'endettement des ménages fait actuellement qu'on doit 140 \$ pour chaque 100 \$ gagnés. Sur papier, bien du monde serait sorti de la pauvreté mais la précarité s'est installée du fait

qu'on n'a pas été discipliné dans notre façon de gérer notre argent au niveau des familles et c'est en grande partie aussi dû au fait que l'argent est facile à emprunter. On n'a pas de politique d'épargne. C'est pour ça que je suis un défenseur acharné d'une école qui refléterait des valeurs de citoyenneté responsable afin d'arriver à ce que les enfants deviennent des citoyens autonomes, autrement dit, qu'ils soient capables, dans un monde en évolution rapide et où les emplois sont créés et perdus en une fin de semaine, de s'adapter à l'ensemble des situations de changement et que les enfants puissent apprendre à apprendre.

De plus, il y a une importante donnée absente dans notre rapport, c'est l'aménagement des environnements de vie des familles. Ce n'était pas une préoccupation sociale. On n'a pas aménagé nos banlieues comme de vrais environnements de vie. Alors le lieu de travail est ailleurs et les services de proximité sont loin. On a résisté à ça, on s'est moqué des banlieues en disant que ce sont des dortoirs, mais en disant ça, on ne s'est pas aperçu qu'on pouvait faire autrement, soit contenir l'étalement urbain et densifier la première couronne. Donc les municipalités vont devenir, à mon avis, le fer de lance des grandes PFM désormais. Car si on n'y travaille pas, on ne règlera pas la question de la friction du temps dans la vie des familles et du stress que ça introduit.

En matière de conciliation famille-travail, quelles améliorations pourraient mettre en place les familles, les gouvernements et les entreprises ?

En matière de conciliation famille-travail, on a un gros problème au Québec. Il y a un nombre élevé d'employeurs qui sont des entreprises de petite taille. Et leur demander de faire la gestion et d'accommoder leurs employés pour arriver à concilier les horaires de travail avec les horaires de la famille, c'est l'enfer. Il faudrait qu'on puisse aider les petites et les moyennes entreprises à adopter des politiques de conciliation qui sont plus efficaces que ce qu'elles sont maintenant. Il ne faut pas oublier que dans les PME, la marge entre fonctionnement et faillite est mince. La flexibilité et les congés peuvent facilement gruger la marge de profit. C'est ce sur quoi on doit travailler, mais ne me demandez pas comment (rire).

Comment voyez-vous l'avenir de l'enfant au Québec dans les prochains 20 ans ?

C'est toute une question... Ça va, à mon avis, se jouer beaucoup autour de notre capacité de réinventer l'école. La réinventer autour d'un projet de vie des enfants, d'un projet de société aussi, avec des valeurs auxquelles, à la fois l'école et les parents, vont adhérer. On va avoir, je pense, une école fascinante pour les enfants si on clarifie d'abord là où on veut arriver, quels citoyens on veut façonner et dans quel bateau on veut les embarquer. Le sort des enfants va aussi dépendre de notre capacité de résister à des menaces de réingénierie de ce qu'on a créé au niveau des tout-petits. Il faut au contraire continuer à investir temps et argent dans le secteur de la petite enfance et maintenir le cap dans notre capacité d'offrir aux familles des services adéquats pour les tout-petits. Le sort des enfants va beaucoup dépendre de ces facteurs.



ET MAINTENANT... COMMENT RESTER FOU DE NOS ENFANTS?

Bien que nos programmes de soutien à la parentalité fassent l'envie du reste du Canada, de la France et même des États-Unis, nous pouvons encore envier les pays nordiques. Ces derniers affichent un taux de pauvreté plus faible que le nôtre et le décrochage scolaire est pratiquement inexistant. Tout ça parce qu'ils n'ont pas eu peur de «mettre leurs rêves sur la table» et de travailler pour atteindre leurs objectifs.

Il ne faut donc pas craindre d'exprimer nos aspirations et de continuer à agir pour aider nos enfants à bien grandir. **Organisme communautaire famille, municipalité ou simple citoyen, nous pouvons tous agir pour la petite enfance!**

Quelques statistiques préoccupantes :

- **1 jeune sur 4** n'obtient pas son diplôme d'études secondaires dans les temps requis;
- **8 % des enfants de moins de 9 ans** ont déjà pensé sérieusement à se suicider;
- **22 % des enfants de 13 ans** présentent un niveau élevé de détresse psychologique;
- **6 % des jeunes** auraient un problème de consommation excessive de drogue ou d'alcool.

Les grands défis identifiés lors du Forum :

- alléger l'agenda parental;
- encourager l'épargne chez les jeunes ménages;
- envisager d'offrir des congés supplémentaires aux parents d'enfants âgés de 1 à 12 ans;
- continuer à travailler à la diminution de la pauvreté;
- mettre en place des outils de mesure de développement de l'enfant dès l'âge de 2 ans;
- miser sur le développement des capacités et la stimulation des enfants vulnérables dès le plus jeune âge et soutenir les communautés qui se mobilisent autour de cet objectif;
- favoriser un milieu éducatif de qualité au préscolaire, mais limiter le nombre d'heures passées en garderie;
- valoriser les «écoles lumineuses», c'est-à-dire les établissements offrant des programmes inspirants pour garder les jeunes en difficulté sur les bancs d'école;
- mettre en place des actions pour contrer la détresse psychologique des enfants;
- décloisonner les services pour mieux harmoniser les actions du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le ministère de la Famille et des Aînés et le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- s'attaquer aux problèmes spécifiques des garçons;
- préparer nos jeunes à devenir des acteurs créatifs dans un monde en mutation.

Denis Guérin, agent de développement des collectivités et formateur, CAMF



LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE: DORÉNAVANT JE PORTERAI LE RUBAN!

Permettez-moi, pour un instant, de mettre de côté mon rôle professionnel pour vous faire part d'un aspect de ma vie personnelle; je suis père de deux garçons de 13 ans et 16 ans. Comme une grande majorité de Québécois, les statistiques sur le décrochage scolaire me préoccupent énormément. Je ne suis pas un expert qui a fait de grandes recherches sur le sujet. Cependant, je dois vous dire que depuis les deux dernières années, l'un de mes fils fait de cet enjeu une réalité de tous les jours pour moi. Lorsque, comme parent, on constate l'ampleur du phénomène et les multiples variables qui sont en cause, on se sent dépassé et l'abdication devient souvent une triste solution.

Selon un sondage *Léger Marketing*, mené pour le compte de la Fondation Chagnon et réalisé en septembre 2011 auprès de 2032 Québécois âgés de 15 ans et plus, 79 % des répondants affirment qu'ils se sentent « beaucoup » ou « assez » préoccupés par le décrochage au secondaire, alors qu'ils étaient 75 % à répondre de la sorte il y a deux ans. Près de deux Québécois sur trois sont en outre personnellement touchés par le décrochage, indique ce sondage. Notons également que le décrochage scolaire figure au deuxième rang des grandes préoccupations des Québécois, juste derrière la santé.

Je ne m'attarderai pas sur les conséquences du décrochage scolaire, cet article se voulant davantage un regard positif sur les solutions que nous pouvons collectivement apporter.

Dans un premier temps, j'ai décidé de ne plus aborder le sujet en utilisant le terme « décrochage scolaire », je vais plutôt parler de « persévérance scolaire ». Ce premier pas vers un regard positif encourage davantage la mobilisation pour améliorer une situation plutôt que la lutte pour contrer un problème.



Dans un deuxième temps, il suffit de feuilleter certaines politiques familiales pour constater que plusieurs municipalités du Québec ont réalisé des actions concrètes pour encourager la persévérance scolaire. J'ai puisé ces quelques exemples à même les 1001 mesures que vous pouvez consulter sur le site Internet du Carrefour.

- Soutenir la mise sur pied d'un programme d'aide aux devoirs pour les jeunes, par des aînés (embauche d'une personne responsable de l'aide aux devoirs).
- Établir un portrait du phénomène du décrochage scolaire et vérifier l'efficacité de la stratégie pour le diminuer.

- Diffuser l'information sur la stratégie pour diminuer le décrochage scolaire dans la région (site Internet, journal municipal).
- Mettre en place une équipe intergénérationnelle de personnes-ressources pour accompagner les étudiants dans l'acquisition des savoirs et savoir-faire en vue de l'obtention du niveau de qualification nécessaire, de façon à leur faciliter l'accès au travail.
- Collaborer aux actions initiées par l'école locale pour aider les jeunes en difficulté soit par la fourniture d'équipement ou de matériel ou par une participation financière.
- Soutenir les familles en développant et en maintenant le parrainage scolaire.

LES RÉGIONS DU QUÉBEC MOBILISÉES POUR AGIR

Peut-être le saviez-vous déjà, on retrouve dans quatorze (14) régions du Québec des Instances régionales de concertation (IRC) sur la persévérance scolaire et la réussite éducative. Avec comme slogan *Réunir, Réussir, Agir ensemble pour la réussite éducative*, ces instances invitent tous les acteurs du milieu (organismes, institutions, municipalités, affaires) à contribuer à la réussite éducative et à la persévérance scolaire des jeunes de leur communauté.

Ces instances sont également à l'origine des *Journées de la persévérance scolaire (JPS)* qui seront à leur troisième édition cette année. Célébré à travers quatorze (14) régions du Québec, du 13 au 17 février 2012, cet événement se veut l'occasion de manifester collectivement notre appui à l'égard de nos jeunes. Chaque région organise et célèbre les JPS à l'image de ses besoins et grâce à l'appui et la concertation d'acteurs locaux et régionaux. À cet effet, je tiens à souligner que, lors de la deuxième édition des JPS, vingt-neuf (29) municipalités et MRC de la région de l'Estrie ont adopté des résolutions témoignant de leur adhésion à ce mouvement d'appui.

Je vous invite à contacter l'instance régionale présente dans votre région. Elle est en mesure de vous fournir des

outils pour guider vos actions. En guise d'inspiration, voici d'autres suggestions puisées dans la documentation réalisée par l'IRC de l'Estrie.

- Utiliser les outils de communications municipales pour diffuser des chroniques, des conseils sur la persévérance scolaire.
- Mettre en place un programme de bourses pour reconnaître les jeunes qui ont décidé de persévérer dans leur cheminement scolaire. Cette action est devenue une réalité dans plusieurs municipalités de la MRC du Haut-Saint-François.
- Initier, en partenariat avec les organismes du milieu, un groupe d'entraide pour les jeunes qui ont des difficultés scolaires.
- Envoyer aux élèves du primaire et du secondaire la carte de persévérance signer par le maire et les conseillers.
- Adopter une politique d'embauche qui encourage la persévérance scolaire.
- Développer une campagne de valorisation de l'éducation auprès des familles.



Ce ruban vert et blanc est devenu depuis 2010 un symbole adopté par l'ensemble des IRC. Il est rempli de signification et est porteur d'espoir. **Porter le ruban de la persévérance scolaire, c'est afficher son engagement à soutenir les jeunes dans leurs efforts et leur réussite scolaire.**

Je porterai donc ce ruban et je vous invite à en faire la promotion dans vos municipalités.

LE DÉBUT D'UNE HISTOIRE D'AMITIÉ ENTRE LES MUNICIPALITÉS ET LES ENFANTS

Anne-Marie Tougas, Ph. D., Psychologie communautaire
et **Pascale Guilbault**, coordonnatrice du programme de certification *Municipalité amie des enfants*



Depuis déjà près d'un an, le Carrefour action municipale et famille (CAMF) porte officiellement le projet de faire grandir l'initiative *Municipalités amies des enfants* (MAE) à la grandeur du Québec! De nombreux efforts ont été réalisés en ce sens, témoignant des premières marques d'une belle et longue histoire d'amitié entre les municipalités et les enfants.

Si MAE constitue une nouvelle étape pour le Québec, l'initiative a, quant à elle, déjà conquis plus d'un pays depuis son lancement en 1996 (www.childfriendlycities.org). C'est d'ailleurs suite à une mission exploratoire inspirante chez nos cousins Français, en 2008, que le CAMF s'est donné pour mandat d'en faire la promotion auprès des municipalités québécoises.

Comment donner une couleur locale à cette initiative d'envergure internationale? Voilà la question à laquelle le CAMF s'est appliqué à répondre au cours des derniers mois. Depuis, différents moyens ont été testés et mis en oeuvre. Voici, en quelques mots, un aperçu des bons coups réalisés à ce jour.

UNE CARTE POUR GARDER LE CAP... DROIT DEVANT, POUR LES ENFANTS!

D'entrée de jeu, l'équipe du CAMF, secondée d'une évaluatrice externe, a entrepris de brosser le portrait de l'initiative MAE en se prêtant à l'exercice du cadre logique. Pratico-pratique, l'exercice a consisté à coucher sur papier les composantes essentielles de l'initiative MAE et à les ordonner de manière à saisir leur portée en un coup d'œil : ressources nécessaires, activités prévues, clientèle visée et effets escomptés (voir Figure 1).

UNE DÉMARCHE REVUE ET SIMPLIFIÉE POUR FAIRE DE L'INITIATIVE MAE UN VRAI JEU D'ENFANT!

De concert avec UNICEF, les neuf (9) ambitions de la *Convention des droits des enfants* (piliers de l'initiative MAE originale) ont été revues et adaptées à la réalité québécoise, donnant ainsi lieu à la refonte de plusieurs documents d'information. Parallèlement à cette démarche, des entrevues ont été réalisées auprès des municipalités ayant posé leur candidature dès la première mouture du projet. Les précieux conseils dégagés ont rapidement été intégrés au dossier de mise en candidature, se voulant désormais plus convivial et facile d'accès. Enfin, deux dates de dépôt par année sont dorénavant proposées afin de mieux s'arrimer au rythme de travail de chacun : 1^{er} avril et 1^{er} octobre.

UNE ÉQUIPE SOLIDE... PUISQUE ÇA PREND PLUS D'UN VILLAGE POUR SOUTENIR TOUS NOS ENFANTS!

L'expérience le montre, tout changement qui se veut véritable et durable nécessite la collaboration de plusieurs acteurs. C'est dans cet esprit et avec l'objectif de soutenir les démarches liées à l'accréditation des municipalités que le CAMF a mis sur pied un comité formé de sept (7) membres dont l'expertise, sur le plan de la recherche ou de l'intervention, rejoint les objectifs de l'initiative MAE. Le mandat du comité se résume à évaluer la qualité des candidatures reçues sur la base d'une grille conçue expressément pour cet exercice. Secondé par l'évaluatrice externe, le comité a récemment revu plusieurs des indicateurs et critères de cette grille, de sorte qu'elle reflète mieux la portée des actions et tienne davantage compte de la capacité municipale dans l'évaluation des candidatures.

Enfin, d'autres stratégies prometteuses verront le jour sous peu afin que l'histoire d'amitié qui débute entre les municipalités et les enfants se répande à travers le Québec et perdure dans le temps. Restez à l'affût!

Figure 1. Cadre logique de l'initiative *Municipalité amie des enfants*



Des nouvelles MAE

Arrondissement Saint-Laurent

Un arrondissement adapté à sa jeunesse et sa diversité



Situation géographique • Le plus grand arrondissement de l'Île de Montréal
Nombre d'habitants • 92 000 habitants
Nombre d'enfants • 17 775 enfants entre 0 et 17 ans
L'âge moyen • 39 ans
Le revenu familial moyen • Plus de 59 006 \$
Le budget annuel de l'arrondissement • 68 317 900 \$
Particularité • Population composée à plus de 48 % d'ethnies différentes

Le dossier de candidature a répondu aux attentes du comité d'accréditation. Celui-ci a souligné les particularités suivantes : l'excellence et la renommée de sa programmation pour les enfants entre 0 et 5 ans, la diversité des outils de communication utilisés pour rejoindre ses jeunes, la complémentarité des formations offertes aux employés municipaux, la pertinence de son plan de maturité scolaire et l'adaptation de l'arrondissement face à sa réalité multiethnique.

En plus de ses réalisations remarquables, l'arrondissement s'engage à mener à terme deux projets majeurs afin d'améliorer la qualité du milieu de vie des enfants : la mise sur pied de la Maison de la famille et la réalisation du plan de transport adopté en 2009.

Saint-Fabien-de-Panet

Une petite municipalité qui voit grand



Situation géographique • MRC de Montmagny dans Chaudière-Appalaches
Nombre d'habitants • 1057 habitants
Nombre d'enfants • 175 enfants entre 0 et 17 ans
L'âge moyen • 46 ans
Le revenu familial moyen • Plus de 30 907 \$
Le budget annuel de l'arrondissement • 1 071 162 \$



Les grandes réalisations de cette petite municipalité ont enchanté le comité d'accréditation, qui a souligné les particularités suivantes : l'excellence du portrait démographique, l'engagement supérieur de la population, l'accessibilité de l'offre de loisir, la pertinence de la planification stratégique financée par Avenir d'enfants, la volonté de maintenir les camps de jours, l'important investissement pour le Parc/école et les liens de collaboration étroits entre la ville et l'école.

De plus, Saint-Fabien-de-Panet s'engage à améliorer la qualité de vie de ses enfants en proposant trois intentions : la mise sur pied d'une méthode de consultation permanente, l'application systématique de la vérification des antécédents judiciaires pour les employés municipaux travaillant avec les enfants et la création d'une section sur la réussite éducative dans la programmation de loisir.

UNE NOUVELLE VITRINE POUR MAE

Le 1^{er} décembre dernier, le CAMF lançait le tout nouveau site Internet de MAE, permettant ainsi de mieux soutenir les municipalités en vue de l'obtention de l'accréditation, d'informer les acteurs municipaux sur les fondements de l'initiative et de diffuser les bonnes pratiques des municipalités accréditées et des organismes collaborateurs.

Ce site dynamique, qui sera en constante évolution, s'adresse aux municipalités accréditées MAE, aux municipalités qui souhaitent le devenir et aux citoyens qui désirent s'impliquer. Ce site regroupe tout ce qui peut aider une municipalité à devenir MAE ou à en devenir une meilleure : des outils facilitant la promotion de l'accréditation auprès des citoyens, des fiches résumant des initiatives existantes ou novatrices, des informations pertinentes sur l'initiative, le dossier de candidature à remplir, une foire aux questions et bien plus. Un site attrayant, coloré, divertissant et inspirant vous est présenté... bref, un site à l'image des enfants ! Ainsi, pour de plus amples informations sur le programme, vous pouvez désormais nous visiter au www.amiedesenfants.ca.



Bromont

Bromont rime avec motivation



Situation géographique • MRC de Brome-Missisquoi en Montérégie

Nombre d'habitants • 7400 habitants

Nombre d'enfants • 1345 enfants entre 0 et 17 ans

L'âge moyen • 39 ans

Le revenu familial moyen • Plus de 73 000 \$

Le budget annuel de l'arrondissement • 9 400 000 \$



Le dossier de candidature a comblé les exigences du comité d'accréditation, entre autres pour les particularités suivantes : la force de la section des droits de l'enfant, la notoriété du Comité consultatif de la famille, l'excellence de la collaboration entre les écoles et la Ville, la grande implication de l'Association des pompiers dans la vie communautaire, la pertinence de la Fondation de la Mairesse, l'actualité de certaines initiatives dont le projet de cyber-intimidation et la volonté exemplaire de la municipalité.

En plus des forces de son dossier de candidature, le Ville de Bromont met de l'avant trois intentions afin de rehausser la qualité de vie des enfants : la création d'un point d'information centralisé visant les jeunes de 6 à 17 ans, l'élaboration d'un processus d'implication des enfants à la vie municipale et la mise sur pied d'un local destiné aux jeunes de 12 à 17 ans.

Victoriaville

Une ville «full» ado!



Situation géographique • MRC d'Arthabaska dans le Centre-du-Québec

Nombre d'habitants • 42 518 habitants

Nombre d'enfants • 7652 enfants entre 0 et 17 ans

L'âge moyen • 43 ans

Le revenu familial moyen • Plus de 53 423 \$

Le budget annuel de l'arrondissement • 60 000 000 \$



Le comité d'accréditation a été charmé par plusieurs aspects du dossier de candidature, dont : l'innovation des projets *Passeport jeunes impliqués* et de la carte accès jeunesse, la pertinence du projet *L'École de la rue*, l'excellence de la collaboration entre les écoles, la commissions scolaires et la ville, la préoccupation constante des adolescents (politique jeunesse, camps de jour estival, etc.), l'excellence de la programmation et des infrastructures de loisir pour les adolescents, la notoriété qu'a acquise la municipalité en ce qui concerne l'offre de services pour les enfants de 0 à 5 ans et pour les adolescents et la volonté exemplaire de la municipalité de favoriser l'amélioration continue de la qualité de vie des enfants.

Victoriaville souhaite aussi faire plus en mettant sur pied l'initiative *Mon école, à pied à vélo*, en augmentant le nombre de vélos communautaires disponibles pour les enfants et en sécurisant les pistes cyclables autour des écoles.



**MESSAGE PERCUTANT?
ANNONCEZ-LE.**

pour réserver un espace publicitaire, communiquez avec Laurianne Carpentier-Désormeaux
450 466.9777 poste 208 • lcarpentier@carrefourmunicipal.qc.ca



Juan Torres, professeur adjoint à l'institut d'urbanisme, Université de Montréal,
Natasha Blanchet-Cohen, Marie-Sophie Banville et **Olivier Martin-Cloutier**

JEUNES ET PARTICIPATION: À LA RECHERCHE DE REPÈRES POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE DES MUNICIPALITÉS AMIES DES ENFANTS

INTRODUCTION

En 2012, la communauté internationale célèbre le 20^e anniversaire du Sommet de la terre tenu à Rio de Janeiro : un rassemblement marquant la création du programme *Action 21* (mieux connu comme *Agenda 21*). Adopté par 173 états, ce programme établissait des balises pour un développement plus durable, non seulement par des objectifs à atteindre (le « quoi »), mais aussi par des principes d'action (le « comment »). La dimension procédurale est en effet très importante dans ce programme, mettant notamment de l'avant la participation citoyenne. C'est d'ailleurs à cet esprit participatif que l'on associe souvent les actions issues de l'*Agenda 21*. Moins souvent mise en évidence est cependant l'importance particulière que le programme accorde à la participation des enfants et des jeunes à la prise de décision au sein de leur communauté.

Il est important ici de souligner que ce discours international en faveur de la participation des jeunes prend appui sur la *Convention relative aux droits de l'enfant*, adoptée en 1989, soit à peine trois ans avant l'*Agenda 21*. Plusieurs articles de cette Convention concernent directement le droit des jeunes de 0 à 18 ans à participer dans la prise de décisions qui affectent leur milieu de vie (Chawla, 2002). L'essor d'expériences permettant aux jeunes de participer à l'évaluation de leur communauté et à la planification de changements découle de ces engagements internationaux.

Au niveau de la recherche, on observe un intérêt scientifique pour la manière dont les enfants, en tant que groupe social, perçoivent et pratiquent leur milieu de vie et, plus particulièrement, la ville. Parallèlement, au sein de certaines pratiques professionnelles, et notamment de l'urbanisme, on observe un « tournant collaboratif » (Sandercock, 1998), valorisant la participation du public aux projets. Des programmes internationaux de recherche-action, comme *Grandir en ville* (*Growing up in Cities*), s'inscrivent dans ce contexte.

L'IMPORTANCE DE LA PARTICIPATION DES ENFANTS SUR LA SCÈNE MUNICIPALE

On reconnaît ainsi de plus en plus que les jeunes sont des acteurs clé dans leur communauté. Ils ont un regard tout à fait original du monde, qui correspond à leurs expériences et à leurs attentes. Ils possèdent des connaissances et des compétences bien à eux, dont nous aurions avantage à profiter comme société. En effet, la participation des jeunes au sein de leur communauté est bénéfique non seulement pour ces derniers (en contribuant à leur développement, à leur intégration sociale, etc.), mais aussi pour l'ensemble de leur communauté (Percy-Smith et Thomas, 2010).

Pour une municipalité, la participation des jeunes donne une capacité accrue à mettre sur pied des projets qui répondent réellement aux besoins de sa jeune clientèle. Après tout, plusieurs services et programmes sous la compétence municipale touchent directement la vie des jeunes, notamment dans les domaines des loisirs, de la culture, du transport, etc.

Les efforts pour susciter la participation des enfants ne manquent pas : le programme *Ville amie des enfants* en est un. Il s'agit d'une initiative internationale mise sur pied en 1996 sous l'égide de l'UNICEF et dont l'un des principes est précisément la promotion de la participation des enfants à la prise de décisions ayant trait à leur vie et à leur milieu. Par son système d'accréditation et sa portée provinciale, ce programme implanté au Québec depuis 2009 par le CAMF contribue à démarquer le Québec comme une province où la participation des enfants constitue une ressource.





BESOIN DE S'OUTILLER

Ceci étant dit, les expériences participatives demeurent ponctuelles, en ce sens que la participation des enfants est loin d'être répandue et pérennisée, ne serait-ce que dans nos institutions municipales. Le décalage entre le discours et la pratique est en effet considérable. Il arrive souvent que la voix des enfants ne soit pas entendue dans le développement de leurs collectivités. On observe aussi que les bonnes intentions peuvent se traduire, hélas, par des gestes plutôt timides, voire décevants. Ces lacunes multiplient ainsi le manque de communication entre les générations, favorisant l'exclusion et dégradant la qualité du tissu social des communautés (Hart, 1997).

Certes, la mobilisation des jeunes nécessite de nouvelles façons de travailler qui permettront d'adopter des pratiques collaboratives adaptées aux différents groupes d'âge. Il s'agit de trouver des moyens de faire participer tous les jeunes de façon soutenue, à la fois avec des actions tangibles et une vision commune (Blanchet-Cohen, Mack et Cook, 2010). Cela requiert le développement d'outils et de procédures innovants. Toutefois, au-delà de ces outils et procédures, la véritable innovation réside certainement dans l'attitude de l'équipe de professionnels et d'élus de chaque municipalité : c'est en étant convaincus de la valeur ajoutée de la participation des jeunes et des enfants que nos pratiques peuvent véritablement changer.

LE PROJET DE RECHERCHE

C'est dans ce contexte que notre équipe, constituée de professeurs-chercheurs et d'étudiants des cycles supérieurs de l'Université de Montréal et de l'Université Concordia, travaille en partenariat avec le CAMF. L'objectif est simple : il s'agit de saisir les opportunités et les obstacles que les municipalités et arrondissements rencontrent au jour le jour dans leur effort pour considérer les jeunes non seulement en tant que « clientèle », mais aussi comme « collaborateurs » dans la gestion et la planification de services et d'espaces locaux.

Trois ans après l'accréditation de la première *municipalité amie des enfants* au Québec, un examen de nos pratiques s'avérait important, autant pour reproduire les « bonnes pratiques » de nos municipalités que pour éviter les obstacles à une véritable collaboration intergénérationnelle. Deux *municipalités amies des enfants* ont voulu participer à cette aventure, soit Sainte-Julie et Victoriaville. La démarche est similaire dans les deux cas : ensemble, le personnel de la municipalité et notre équipe de recherche identifions des « projets en cours » où l'on cherche à bonifier la participation authentique des enfants. À Sainte-Julie, par exemple, le réaménagement du planchodrome Jules-Choquet fait partie des projets retenus. Notre équipe de recherche s'occupe alors d'outiller les municipalités pour organiser des activités qui permettent aux jeunes de participer au diagnostic (l'analyse de la situation) et à la formulation de propositions. Il faut ici souligner que les deux municipalités se sont engagées à donner suite aux propositions des jeunes, confirmant non seulement leur rôle de « consultés », mais aussi celui de « co-concepteurs » des actions qui seront alors posées par et pour les jeunes.

LES ÉTAPES À VENIR

Au-delà du rôle de « fournisseur d'outils » pour planifier et mener des processus participatifs, notre équipe assume la tâche de documenter les démarches dans les deux municipalités. Il s'agit là d'une dimension majeure du projet, car elle permettra de produire un guide de bonnes pratiques à l'intention des municipalités et arrondissements québécois. Ces démarches exemplaires élargiront donc la voie aux pratiques participatives plus variées et plus pérennes dans notre province afin de mieux refléter une sensibilité grandissante des gouvernements locaux à la collaboration avec tous leurs citoyens, incluant les 0-18 ans.

Le guide qui dégagera les principales conditions de succès pour créer une *Municipalité amie des enfants* et apportera des outils aux municipalités du Québec est attendu pour la fin de l'été 2012.

Références

- Blanchet-Cohen, N., Mack, E., et Cook. (2010). *Faire participer les jeunes au changement social : définir un nouvel horizon*. Victoria: IICRD.
- Chawla, Louise (2002). "Insight, creativity and thoughts on the environment: integrating children and youth into human settlement development." *Environment & Urbanization* 14(2): 11-21.
- Hart, R. (1997). *Children's participation: The theory and practice of involving young citizens in community development and environmental care*. New York: UNICEF, and London: Earthscan.
- Percy-Smith, B., & Thomas, N. (2010). *A handbook of children and young people's participation. Perspectives from theory and practice*. London: Routledge.
- Sandercock, Leonie (1998). *Towards cosmopolis: planning for multicultural cities*. New York: Toronto: John Wiley.



AVENIR D'ENFANTS
DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES

Le Carrefour remercie *Avenir d'enfants* pour son appui financier accordé dans le cadre d'un projet d'acquisition et de transfert de connaissances. Ce soutien permet le développement du programme d'accréditation *Municipalité amie des enfants* qui contribue au développement de l'enfant.



Fonds de recherche
Société et culture
Québec



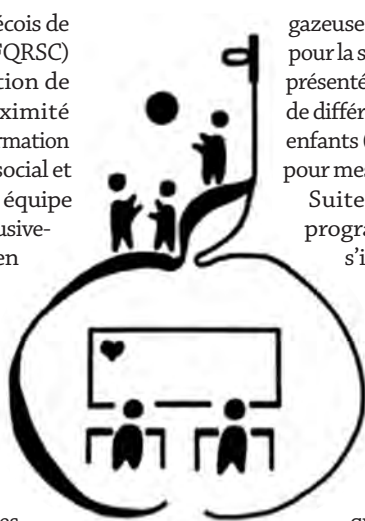
Université
du Québec
en Outaouais

L'ÉQUIPE DE RECHERCHE QUARTIERS EN SANTÉ FQRSC EN PRÉVENTION DE L'OBÉSITÉ INNOVE PAR L'ACTION CONCERTÉE ET LES SYNERGIES PRÉVENTIVES TERRITORIALES!

Judith Lapierre, Ph. D., chercheuse FQRSC dans le cadre des actions concertées (2010-2013) en prévention de l'obésité, professeure associée (Université du Québec en Outaouais) et analyste principale de politique, de la recherche et du transfert (Agence de la santé publique du Canada)

L'équipe de recherche du Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC) Quartiers en santé pour la prévention de l'obésité offre des services de proximité uniques au Québec. C'est par la transformation des politiques municipales, le capital social et la participation citoyenne que cette équipe travaille à la promotion de la santé exclusive-ment. Elle exerce aussi un *leadership* en recherche sur l'action communautaire et en transfert de connaissances avec les citoyens et les groupes partenaires.

L'équipe de recherche FQRSC est la première à avoir offert des ateliers préventifs en saines habitudes de vie pour les familles. Son programme *Le parc à nous, le banc d'école aux parents* offre des activités récréatives et sportives aux enfants de 6 à 12 ans, une fois par semaine, pour une durée de deux heures. On y retrouve aussi un programme motivationnel de changements d'habitudes de vie pour les parents. Les thèmes abordés dans ces ateliers interactifs, pratiques et concrets touchent les facteurs de risque, l'obésité, la motivation au changement, la sédentarité, la planification budgétaire (avec l'ACEF comme partenaire), la lecture des étiquettes alimentaires et l'image corporelle. Les enfants assistent également à des capsules santé, dont les thèmes couvrent différentes habitudes de vie dont la télé et les jeux vidéo, le sommeil, les boissons



gazeuses, l'activité physique, les aliments bons pour la santé et l'estime de soi. Ces capsules sont présentées de façon amusante et accompagnées de différents outils de sensibilisation remis aux enfants (podomètres, appareils photo, assiettes pour mesurer les portions, cahiers, etc.).

Suite à la participation des parents au programme, ceux qui le désirent peuvent s'impliquer dans la cocréation de Cercles préventifs locaux, accompagnés par l'équipe professionnelle, pour soutenir les changements à long terme. Ces cercles préventifs s'inspirent du modèle japonais de groupes Hans Kai, groupes de citoyens faisant l'auto-surveillance de facteurs de risque. Ces groupes préventifs innoveront en ce sens qu'ils retiennent les éléments clés et les forces des groupes traditionnels d'entraide axés sur des problématiques spécifiques tout en ciblant à l'opposé des maladies, des pratiques préventives et le maintien de saines habitudes de vie, s'inscrivant ainsi dans une visée de promotion de la santé.¹

La création du programme de l'équipe de recherche fondé sur les données probantes et l'évaluation de son offre sont rendues possible grâce au fonds de recherche du Fonds québécois de recherche sur la société et la culture, qui a octroyé en 2010 à l'équipe partenariale de Lapierre (Boucher, Major, Ndengeyingoma, Sabourin, Ménard,

Lalonde, Ouimette et Pelletier), une subvention de trois (3) ans pour des actions concertées en prévention de l'obésité. En plus de pousser les limites des pratiques préventives québécoises en milieu communautaire, la recherche vise les environnements sociaux en créant des occasions d'éducation à la santé dans les événements publics, les environnements économiques en créant des concertations autour de la sécurité alimentaire avec les organismes de charité et les agriculteurs locaux et finalement, les environnements politiques, en soutenant les pratiques d'intégration de la santé dans toutes les politiques au niveau municipal pour une action ciblée sur les déterminants sociaux et environnementaux de la santé. L'équipe travaille étroitement avec les municipalités pour la création de milieux favorables aux politiques publiques saines.

Grâce au financement de recherche et aux grandes orientations politiques associées au *Plan d'action gouvernemental pour les saines habitudes de vie et la prévention des problèmes reliés au poids*, l'équipe a su créer des partenariats solides d'ampleur locale, provinciale et internationale. Pour de plus amples renseignements sur l'équipe et ses projets, nous vous invitons à contacter Judith Lapierre au 819 595-3900, poste 2365 ou à l'adresse électronique suivante: judith.lapierre@uqo.ca.

Note

¹ Pour joindre les *Cercles préventifs Hans Kai*, un seul critère : se soucier de sa santé et celle de ses proches, du bien-être, des habitudes de vie et de la qualité de vie de sa collectivité! Ces groupes connaissent une implantation progressive ailleurs qu'en Outaouais (Coop Quartiers en santé, Coop des Collines, Coop santé de Thurso), comme en Beauce (Coop Santé Robert-Cliche), au Manitoba (NorWest Co-op Community Health) et au Nouveau-Brunswick en partenariat avec des municipalités.

L'AMÉNAGEMENT ET L'ÉCOMOBILITÉ: UN GUIDE DE BONNES PRATIQUES SUR LA PLANIFICATION TERRITORIALE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Maryse Bédard-Allaire, agente de projets en saines habitudes de vie, CAMF

Il est reconnu que l'aménagement du territoire et les transports sont interdépendants et constituent des leviers puissants permettant d'influencer les comportements de déplacement d'une population. À ce sujet, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) rend disponible le cinquième ouvrage de la collection sur la planification territoriale et le développement durable: *L'aménagement et l'écomobilité: un guide de bonnes pratiques sur la planification territoriale et le développement durable*. Ce document porte sur l'importance de créer un environnement favorisant l'écomobilité en se concentrant sur l'aménagement du territoire.

En effet, en présence de modèles d'urbanisation fondés sur des transports individuels motorisés difficilement soutenables dans le cadre d'un développement durable, les collectivités sont de plus en plus sensibilisées à l'importance de modifier l'aménagement de leur territoire et leur conception des transports afin de contrer la hausse des émissions de gaz à effets de serre (GES). Elles sont aussi préoccupées de réduire la consommation de ressources non renouvelables (telles que le pétrole et le territoire), de freiner l'accroissement des problèmes de santé publique ainsi que de contrecarrer la difficulté

grandissante d'accéder à certains services et emplois avec un moyen de transport autre que la voiture.

L'objectif de ce guide est donc de proposer diverses stratégies pour aménager des environnements favorables à l'écomobilité, c'est-à-dire utiliser l'aménagement et l'urbanisme pour créer des collectivités dans lesquelles différents modes de transport peuvent être utilisés, accroissant ainsi l'accès au territoire pour toutes les clientèles, qu'elles possèdent un véhicule ou non.

Ce guide offre en premier lieu des définitions quant aux objectifs et à la notion d'environnement bâti, favorable à l'écomobilité. Il présente ensuite les avantages pour les municipalités qui s'investissent dans ce type de démarche et propose des stratégies pour mettre en place de tels environnements. De plus, les moyens de mise en œuvre découlant de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et de la *Loi sur les compétences municipales* sont proposés et des exemples québécois sont fournis.

Ce guide s'inscrit dans le *Plan d'action de développement durable 2009* du MAMROT. Il est publié en version électronique à l'adresse suivante : www.mamrot.gouv.qc.ca.



BIEN ENTOURER LES FAMILLES POUR UN MODE DE VIE SAIN!

Laurianne Carpentier-Désormeaux, agente d'information et de promotion, CAMF

Les familles québécoises démontrent un grand intérêt à améliorer leurs habitudes de vie en tentant de modifier leurs pratiques alimentaires et en augmentant leur pratique de l'activité physique. Ainsi, la thématique des saines habitudes de vie devient de plus en plus courante dans les politiques familiales municipales. Par contre, pour plusieurs municipalités, la mise en œuvre d'actions en lien avec ce sujet en émergence reste un défi.

Ainsi, pour les soutenir dans la création d'environnements propices à l'adoption de saines habitudes de vie, la Direction de santé publique de la Montérégie a élaboré une série de fiches sur le sujet. Celles-ci, bien qu'elles soient inspirées d'actions mises en place dans les municipalités de cette région, peuvent également inspirer différentes communautés du Québec.

Les fiches sont divisées en trois grandes catégories. En effet, on peut appuyer les familles et les citoyens en créant des environnements alimentaires sains, des environnements favorisant le déplacement actif et sécuritaire ou en assurant un aménagement et des environnements bâtis sains et sécuritaires.

Les fiches expliquent les avantages de chaque projet pour la communauté, le niveau d'implication municipale et les ressources pour appuyer l'implantation de l'action. On termine en identifiant les villes qui ont mis en place cette démarche. Voici quelques exemples.

Environnement alimentaire sain:

- marchés de producteurs maraîchers et marchés ambulants ou itinérants;
- boissons et aliments sains à prix abordables dans les concessions municipales et lors d'événements spéciaux;
- jardins communautaires et collectifs;
- eau potable, saine et gratuite dans les endroits publics municipaux.

Déplacement actif et sécuritaire:

- apaisement de la circulation;
- déplacement actif vers l'école;
- infrastructures cyclables sécuritaires;
- infrastructures piétonnières sécuritaires.

Aménagement et environnement bâti sains et sécuritaires:

- mixité, densité et connectivité.

Vous pourrez retrouver ces fiches sur le site www.bienentoures.com (dans la section *Municipalités*). *Bouger plus, manger mieux, vivre mieux: un plus pour les citoyens d'aujourd'hui et les générations de demain!*



30 MARS 2012:

DATE BUTOIR POUR LE DÉPÔT DES DEMANDES DE SOUTIEN POUR LES PROGRAMMES PFM ET MADA

1

La mise en œuvre d'une PFM favorise la prise en considération des besoins des familles dans tous les domaines d'intervention, qu'il s'agisse de sécurité, de transport ou encore des loisirs.

2

84 % de la population du Québec vit dans une municipalité dotée d'une PFM.

3

À ce jour, 660 municipalités et 27 MRC ont élaboré une PFM ou sont en voie de le faire.

4

Inspirée de l'approche *Ville amie des aînés* (VADA) élaborée par l'Organisation mondiale de la Santé.

Le 13 janvier 2012, à Sherbrooke, la ministre de la Famille, M^{me} Yolande James, et la ministre responsable des Aînés, M^{me} Marguerite Blais, lançaient conjointement les appels de projets pour les *Programmes de soutien aux politiques familiales municipales* (PFM) et à la démarche *Municipalité amie des aînés* (MADA).

Le *Programme de soutien aux PFM* [1] s'adresse aux municipalités et aux MRC désirant adapter leurs services et leurs infrastructures aux besoins des familles [2] de leur territoire. Une enveloppe de 885 000 \$ est disponible pour l'année 2012-2013 pour les municipalités intéressées à mettre à jour ou élaborer une PFM [3].

Quant au *Programme de soutien à la démarche MADA* [4], il vise à encourager les municipalités et les MRC à établir un plan d'action incitant les aînés [5] à prendre part à la vie communautaire et ainsi, concrétiser la vision d'une société pour tous les âges [6]. En 2012-2013, le budget disponible pour ce programme [7] s'élève à 2 millions de dollars.

5

La population vieillissante du Québec incite les municipalités et les MRC à trouver une nouvelle façon de concevoir les politiques, revoir l'offre de services et intervenir dans différents domaines tels que l'aménagement du territoire, le transport et l'habitation.

6

À ce jour, 322 municipalités se sont engagées dans cette démarche favorisant le vieillissement actif.

7

Cette démarche a favorisé :

- A** > l'augmentation de l'offre de loisirs;
- B** > l'instauration d'une culture de respect des aînés;
- C** > la promotion d'activités intergénérationnelles.

8

Le dépôt prochain de la politique *Vieillir chez soi* viendra compléter les orientations du vieillissement actif.

9

Annuellement, les municipalités du Québec investissent près de deux milliards de dollars pour les secteurs de la culture, du loisir et de la vie communautaire. Ajoutons à cela les contributions au développement et à la mise à jour du mobilier urbain et à la construction ou au maintien d'infrastructures sociales. Ces dépenses regroupées représentent l'équivalent du budget du cinquième plus gros ministère du Québec.

10

Le programme de PFM célèbre maintenant ses dix ans. Né en 2002, ce programme est un succès qui mérite d'être souligné. Le programme MADA n'a que trois ans et compte déjà plus de 320 municipalités et MRC participantes. C'est un succès sans précédent qui place le Québec leader à l'échelle internationale.

11

Les familles ont besoin de services diversifiés et la municipalité, avec l'aide de ses partenaires de la communauté, est souvent bien placée pour y répondre.

Suzanne Roy, présidente du CA du CAMF, Yolande James, ministre de la Famille, Bernard Sévigny, maire de Sherbrooke, Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés, Mariette Fugère, conseillère municipale de Sherbrooke et Suzanne Garon, chercheure associée au Centre de recherche sur le vieillissement de l'Université de Sherbrooke)

Le Carrefour action municipale et famille accueille ces appels de projets avec satisfaction. L'engagement gouvernemental de développer des politiques publiques [8] en partenariat avec le monde municipal [9] est porteur d'un changement structurant dans nos administrations locales. Les deux programmes [10] aideront à poursuivre les efforts d'implantation de mesures participant à l'amélioration des saines habitudes de vie, à la conciliation famille-travail et au déploiement d'initiatives en petite enfance. Leur renouvellement contribue aussi à bâtir une communauté pour tous les âges et soucieuse des besoins de tous.

Les municipalités désirant profiter de ces programmes de soutien [11] peuvent dès maintenant et ce, jusqu'au 30 mars 2012 inclusivement, faire parvenir les formulaires au ministère de la Famille et des Aînés (MFA). Pour obtenir plus d'information sur les programmes ou pour accéder aux formulaires, vous êtes invités à consulter le site du MFA au www.mfa.gouv.qc.ca.

Des nouvelles PFM



Rivière-à-Pierre

La PFM de Rivière-à-Pierre est le fruit d'un véritable travail collectif. Publiée sous le thème d'une «recette» de vie municipale, la politique a été intégrée entre les recettes culinaires des citoyens. On y aborde un ensemble d'enjeux dont l'habitation et le transport, la santé et la sécurité, la qualité du milieu de vie, la culture et les sports. La municipalité souhaite ainsi unir les familles et les différentes générations ripierroises.



Saint-Raymond

C'est dans une réelle volonté de répondre aux besoins évolutifs des familles et des aînés de son milieu que Saint-Raymond a élaboré sa PFM et emprunté le virage du vieillissement actif avec la démarche MADA. Les sept (7) grands thèmes de la démarche raymondoise rallient les objectifs des uns et des autres, témoignant ainsi d'une belle harmonie entre les générations.



Saint-Rémi-de-Tingwick

La démarche, qui a duré plus d'un an, a permis à la municipalité de mettre sur pied plusieurs activités pour les familles. En créant des rencontres intéressantes, cela permet de penser que ces activités deviendront vite une tradition dans la ville. De plus, le projet a permis de mettre sur pied des comités pour les nouveaux arrivants, pour l'embellissement du territoire et pour l'offre de loisir chez les aînés. Un travail d'équipe qui, espérons, portera ses fruits.



Chesterville

Le comité famille de Chesterville s'est donné comme mission de mettre sur pied un plan d'action susceptible de rendre la municipalité plus invitante, incitant plus de jeunes familles à venir s'y installer et les aînés à y demeurer. De ce plan d'action, nous pouvons retenir, entre autres, l'étude réalisée en vue de trouver une vocation à l'école afin de la rendre plus compétitive et la poursuite du projet d'aménagement d'une salle communautaire.

Saint-Pacôme

La municipalité a regroupé les préoccupations et les aspirations des pacomiens dans un document complet, visant l'amélioration du milieu de vie des familles et des aînés. Les objectifs premiers de la PFM et de la démarche MADA de la municipalité sont de favoriser la rétention et l'attraction des familles et des aînés à Saint-Pacôme. De plus, dans un souci de favoriser la participation citoyenne, tous les résidents voulant s'impliquer dans la mise en œuvre de ces plans d'action sont les bienvenus.

Saint-Valère

Désireuse de créer un milieu de vie stimulant répondant aux besoins et aux aspirations des citoyens, la municipalité de Saint-Valère a mis à jour sa PFM et réalisé sa démarche MADA. Avec l'implication et la collaboration d'intervenants dynamiques, on souhaite procéder, au cours des prochaines années, à une amélioration réfléchie et sensible des conditions de vie des familles de la municipalité.

Deschambault-Grondines

L'objectif de la politique familiale municipale et de la démarche MADA est d'offrir aux citoyens de Deschambault-Grondines un environnement agréable et dynamique où chacun s'y reconnaît et peut s'épanouir. Ces plans d'action visent à maintenir et améliorer la qualité de vie des familles et des aînés. De plus, une évaluation continue permettra à la municipalité d'intégrer graduellement d'autres dimensions pour le mieux-être de tous.

Isabelle Lizée, organisatrice communautaire et formatrice, CAMF



LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES PRÉSENTS DANS LES POLITIQUES FAMILIALES

Les municipalités comptent parmi leurs partenaires, plusieurs organismes qui jouent un rôle primordial en offrant de nombreuses activités répondants aux besoins et attentes des familles et des aînés. Ces organismes participent grandement au dynamisme de la communauté et jouent un rôle primordial en diversifiant la gamme de services culturels, communautaires et sportifs offerts.

Plus spécifiquement, le partenariat avec les organismes permet de développer réellement la culture du « penser et agir famille et aîné », car plus il y a de personnes qui participent, plus l'atteinte des objectifs sera significative. Il permet également d'accroître le sentiment d'appartenance à la communauté et de stimuler l'interaction avec la collectivité; ainsi on ouvre une avenue favorable à la participation citoyenne dans une optique d'amélioration continue de la qualité des milieux de vie des familles et des aînés. Du côté des retombées, cette collaboration permet d'accentuer le soutien aux familles et aux aînés et d'amener les actions entreprises par chacun, plus loin ou vers de nouvelles avenues. On évite aussi la duplication de services ou d'activités déjà offertes que l'on tente plutôt de bonifier.

Les rôles que joue la municipalité dans la politique familiale et la démarche *Municipalité amie des aînés (MADA)*, tantôt *leader*, partenaire, facilitateur ou ambassadeur, l'amènent à établir des relations avec les autres acteurs de son territoire. L'élaboration de la politique familiale est indissociable de l'action collective.

Plusieurs comités de travail sur la politique familiale municipale (PFM) font figure de précurseurs dans le partenariat avec les organismes. La municipalité de Brossard en Montérégie, qui a élaboré la première PFM au Québec, maintient depuis plusieurs années une collaboration étroite avec, entre autres, la Maison de la famille. La ville de Sherbrooke travaille dans le même sens depuis les débuts. La MRC des Chenaux en Mauricie partage même une ressource à mi-temps avec la Maison de la famille des Chenaux pour coordonner la mise en œuvre et le suivi de la politique familiale des dix (10) municipalités et de la MRC. Il existe plusieurs de ces exemples partout au Québec. L'expérience confirme que l'implication des organismes fait partie des facteurs de réussite d'une politique familiale et d'une démarche MADA: ainsi, c'est la communauté tout entière qui maintient la famille et les aînés au centre des priorités.



UN GUIDE INDISPENSABLE POUR LES FAMILLES DE VICTORIAVILLE

Laurianne Carpentier-Désormeaux, agente d'information et de promotion, CAMF



Pour la majorité des familles, il est parfois difficile de savoir vers quel service ou quelle ressource se tourner pour résoudre un problème ou pour les soutenir dans leur rôle parental. Le temps exigé par la recherche de cet organisme compétent, expérimenté, qui saura répondre au besoin précis qu'ils ont, est souvent une source de découragement. À Victoriaville, la municipalité a trouvé une façon simple, mais efficace, de répondre à ce besoin des familles.

Le *Guide des ressources et services aux familles* a été créé pour répondre à un besoin exprimé par la population, c'est-à-dire de soutenir les parents dans leur rôle en les aidant à mieux connaître les ressources disponibles.

Ce guide, qui contribue activement au mieux-être des familles, contient une multitude de renseignements portant sur les organismes et les services destinés aux familles. Facile d'utilisation, il répertorie tous les renseignements nécessaires pour aider les parents et est divisé en tables thématiques. Voici une liste détaillée des thèmes qu'on retrouve dans le document:

- centre de la petite enfance, garderies et services de garde;
- éducation;
- logement;
- loisirs, culture et vie communautaire;

- personnes handicapées;
- personnes malades;
- santé mentale;
- sécurité alimentaire;
- sécurité financière;
- services jeunesse;
- services de pastorale;
- services de santé et services sociaux;
- soutien aux familles;
- suicide;
- toxicomanie;
- violence et abus;
- programmes et services.

Il est aussi possible de chercher un organisme directement dans l'index. Les renseignements contenus dans ce document pourront orienter la population parmi toutes les ressources mises à leur disposition sur le territoire et ainsi contribuer au mieux-être des familles.

Le Guide peut être consulté sur le site Internet de la Ville de Victoriaville au www.ville.victoriaville.qc.ca (sous l'onglet *politique familiale*, dans la section *publications et ressources*).



VERS UNE POLITIQUE **VIEILLIR CHEZ SOI**



CONTEXTE

L'espérance de vie est en hausse au Québec et dans les pays industrialisés plus particulièrement, et cette hausse a évidemment des impacts sur les politiques publiques ainsi que sur l'organisation du milieu de vie. Suite à ces constats, le gouvernement du Québec a donné le mandat en mai 2010 à la ministre responsable des Aînés, M^{me} Marguerite Blais de « développer une vision novatrice à l'égard du soutien apporté aux personnes âgées pour leur permettre de Vieillir chez soi ». Afin que les services de l'État soient adaptés et contribuent à l'amélioration des conditions de vie des aînés partout au Québec, la ministre Blais appuyée de la ministre déléguée aux services sociaux, M^{me} Dominique Vien, coprésident un comité interministériel chargé d'élaborer la politique *Vieillir chez soi*.

- En 2009, l'espérance de vie des hommes est de 79,9 ans et celle des femmes est de 83,8 ans.
- De 2011 à 2031, la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus passera de 16 % à 25 % de la population totale québécoise.
- Les personnes de plus de 75 ans représentent actuellement 7 % de la population totale québécoise et en 2031, cette proportion passera à près de 13 %.
- L'espérance de vie sans incapacité est de 68,1 ans chez les femmes et 65,8 ans chez les hommes.
- 70 % des personnes âgées vivent sans incapacité et de façon autonome.¹

RÉSUMÉ DES PISTES DE RÉFLEXION DU CAMF

En 2011, pour alimenter le projet de politique, la ministre Blais a organisé une série de consultation et a sollicité la participation de ses principaux partenaires dans le dossier.

C'est ainsi que le 12 octobre 2011, le Carrefour action municipale et famille (CAMF) a déposé un document de pistes de réflexion divisé en quatre (4) axes : transport collectif et adapté, habitation, infrastructure municipale et programme de soutien financier du MFA auprès des aînés.

Dans le premier volet sur le transport collectif et adapté, le CAMF souligne que l'évolution démographique demandera des investissements majeurs afin d'adapter les services aux besoins changeants des utilisateurs. Outre l'enjeu concernant le développement du transport collectif en milieu rural, le CAMF mentionne l'importance de soutenir adéquatement les Régies intermunicipales de transport en milieu urbain.

Dans le domaine de l'habitation, le CAMF perçoit une inquiétude des aînés et souligne l'intérêt des municipalités à diversifier l'offre en habitation sur leur territoire.

Le développement d'unités d'habitation pour les aînés en milieu rural, la bonification des programmes de la Société d'habitation du Québec (SHQ) et l'augmentation des investissements dans les programmes d'adaptation de domicile sont des enjeux d'importance selon le CAMF.

Le *Programme d'infrastructures Québec-Municipalité (PIQM)* qui offre un soutien financier aux municipalités engagées dans la démarche *Municipalité amie des aînés (MADA)* a connu un vif succès, et ce, dès la première année. Cela témoigne de son importance dans le milieu. En conséquence, le CAMF croit qu'il sera nécessaire d'ajuster l'enveloppe budgétaire à la hausse afin de permettre au programme d'avoir un impact significatif dans la communauté.

Enfin, depuis quatre (4) ans, plusieurs programmes ont vu le jour afin de répondre aux besoins des aînés notamment par la ratification d'ententes avec les conférences régionales des élus (CRÉ) et la mise du pied du programme MADA. À cet égard, le CAMF recommande un meilleur arrimage entre les investissements des CRÉ et les plans d'action MADA. Il recommande également la reconduction du programme MADA, qui connaît un succès indéniable, en établissant des liens tangibles avec le programme de politiques familiales municipales, toujours dans un souci de cohérence.

CONSULTATION AUPRÈS DU RÉSEAU DES GRANDES VILLES MADA

Le 1^{er} novembre 2011, le MFA a également consulté le Réseau des grandes villes MADA. Les grandes villes ont souligné l'importance de clarifier la notion du « chez soi » qui évoque davantage le domicile que l'ensemble du milieu de vie. De plus, elles ont mis l'accent sur la nécessité de prévoir du financement pour soutenir les organismes sans but lucratif afin de rendre les services plus accessibles aux aînés. Le Réseau recommande aussi d'éviter de multiplier les programmes, ce qui entraîne une lourdeur administrative inutile. Finalement, un arrimage entre le gouvernement et les municipalités est réclamé afin de véhiculer un message cohérent et d'adopter une démarche transversale.

ASSISES SUR LE PROJET DE POLITIQUE **VIEILLIR CHEZ SOI**

Enfin, le 18 novembre dernier, la ministre Blais a tenu des assises, réunissant une centaine de partenaires dont le CAMF. Les consultations préliminaires ont permis de constater que les partenaires ont des attentes élevées, qu'il s'agit d'une politique de grande envergure et que le titre *Vieillir chez soi* semble ambigu. De ces rencontres, le MFA a ressorti des recommandations s'articulant en cinq volets :

- reconnaître et mettre en valeur la contribution, les compétences et l'expérience des personnes âgées ;
- adapter les environnements aux réalités d'une population vieillissante et améliorer les conditions de vie ;
- assurer un accès équitable à des services de qualités ;
- impliquer les familles, les proches et les communautés ;
- mettre à contribution l'ensemble des acteurs et coordonner leurs actions au regard des besoins, de l'offre de services et de la répartition des ressources.

Les participants des assises ont été invités à réagir sur ces recommandations. Ils ont, entre autres, relevé l'importance de dresser un bilan du chemin parcouru en faveur des aînés, de mieux documenter la notion de personnes âgées handicapées, d'avoir un guichet unique pour répertorier les services et d'accorder du pouvoir aux aînés afin que ceux-ci soient au cœur de la politique. Ils ont également mentionné que la politique devrait s'accompagner de valeurs significatives, promouvoir le renforcement des liens sociaux et viser le changement de paradigme dans la société.

Bref, le projet de politique *Vieillir chez soi* suscite beaucoup d'intérêt autant au sein du gouvernement que chez les partenaires. Elle devrait permettre aux aînés de vieillir de manière active au sein de leur communauté tout en ayant une bonne qualité de vie. La sortie de la politique, attendue avec impatience, est prévue pour le printemps 2012. Si vous souhaitez obtenir une copie des pistes de réflexion du CAMF, vous pouvez en faire la demande par courriel à l'adresse suivante : corinne@carrefourmunicipal.qc.ca.

Note

- 1 Source : Ministère de la Famille et des Aînés. (2011). Rencontre exploratoire avec les partenaires non gouvernementaux - Document de travail. Ministère de la Famille et des Aînés.

Travaux cités

- Ministère de la Famille et des Aînés. (2011). Assises des partenaires 2011 - Vers la politique gouvernementale Vieillir chez soi. Montréal : ministère de la Famille et des Aînés.
Ministère de la Famille et des Aînés. (2011). Rencontre exploratoire avec les partenaires non gouvernementaux - Document de travail. Ministère de la Famille et des Aînés.



LE PROGRAMME PAIR S'AGRANDIT

Julie Plante-Fleury, agente de développement et de coordination, Comité Provincial Pair

Le programme *Pair* est un service d'appels automatisés qui joint les aînés pour s'assurer de leur bon état de santé. Les abonnés reçoivent ces appels à des heures prédéterminées, une ou plusieurs fois par jour. Si l'abonné ne répond pas, une alerte est lancée. Une vérification est systématiquement enclenchée par les responsables du système afin de vérifier si l'abonné est en détresse. Grâce aux appels de Pair, plusieurs vies ont pu être sauvées. Ce service est offert gratuitement.

Plus qu'un simple programme, Pair est une façon de vivre dans une communauté soucieuse du bien-être de sa population. Un service rassurant, qui permet aux aînés de conserver leur autonomie en plus de garantir leur sécurité ainsi que la tranquillité d'esprit pour leur famille et leurs amis.

En 2009, le Comité Provincial Pair a obtenu du gouvernement du Québec par l'intermédiaire du ministère de la Famille et des Aînés, une subvention pouvant aller

jusqu'à 1 400 000 \$, répartie sur une période de quatre (4) ans, issue du programme *Soutien aux initiatives visant le respect des aînés 2008-2009*. Cette subvention a permis de soutenir la création d'un bureau de développement et de coordination ayant pour mandat d'ouvrir environ quarante (40) agences Pair, au cours des quatre années de la subvention en plus de soutenir l'ensemble des agences Pair existantes.

Depuis l'obtention de la subvention, le nombre de municipalités desservies ne cesse d'augmenter. Il est passé de 288 à plus de 750 municipalités. De ce fait trois (3) régions administratives sont entièrement couvertes, soit : le Saguenay/Lac-St-Jean, l'Estrie et la Capitale-Nationale.

D'autres territoires sont en développement. Tous les intéressés à participer à l'implantation peuvent joindre le bureau de développement et de coordination du Comité Provincial Pair au 1 877 997-PAIR (7247) ou consulter le www.programmepair.com.



Une présence rassurante !

PENSEZ À LA SÉCURITÉ DE VOS PARENTS

Service d'appels automatisés pour les personnes vieillissantes ou en perte d'autonomie

SERVICE OFFERT GRATUITEMENT
Déclenchement d'alerte en cas de non-réponse

- **Plusieurs vies** ont été **sauvées**, grâce aux appels de PAIR
- **Sauvez les vies qui vous sont chères**
- Un appel suffit pour s'abonner: **1 877 997-Pair (7247)**

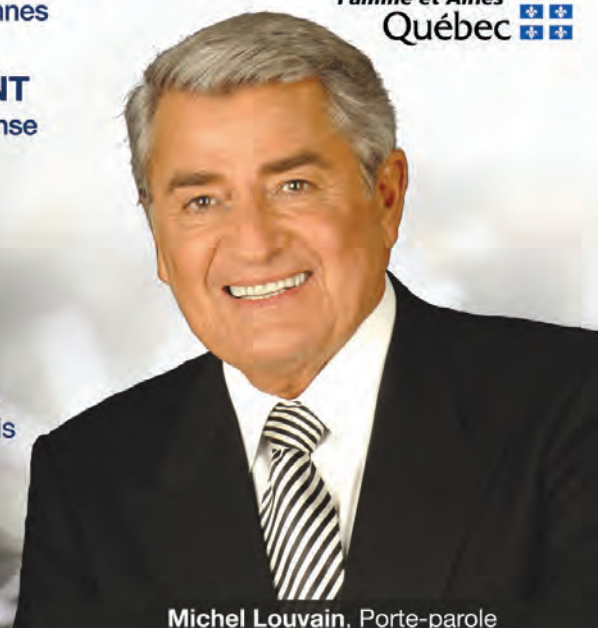
Vous êtes un organisme oeuvrant auprès des aînés ?

Pair peut vous allouer le soutien monétaire requis pour l'achat du logiciel et du matériel informatique afin que le service soit opérationnel dans des délais plus courts.

(Financé par le programme de Soutien aux initiatives visant le respect des aînés 2008-2009).
Notre mandat, ouvrir +/- 40 agences PAIR en plus des 37 déjà existantes.

www.programmepair.com

Partenaire majeur:
Famille et Aînés
Québec



Michel Louvain, Porte-parole



Projet de Loi-Cadre et stratégie visant à assurer l'occupation et la vitalité des territoires québécois

Le 10 novembre dernier, le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Laurent Lessard, faisait l'annonce d'un projet de Loi-cadre et d'une stratégie visant à assurer l'occupation et la vitalité des territoires québécois. La FQM, organisme porteur du dossier depuis le début, a multiplié les actions pour que son concept conduise à une vision globale et à des outils concrets permettant aux municipalités de faire face aux défis du 21^e siècle. La FQM compte présenter ses recommandations en commission parlementaire afin de s'assurer que cette Loi-cadre corresponde à la réalité du milieu municipal.

<http://www.mamrot.gouv.qc.ca/occupation-des-territoires/projet-de-loi/>



Étude sur Le point de vue sur la petite enfance 3 (Early years study 3)

Cette étude décrit la situation actuelle des familles canadiennes ayant de jeunes enfants, et présente les raisons sociales, économiques et scientifiques justifiant un financement public soutenu dans les soins et l'éducation à la petite enfance. Elle présente aussi l'Index de l'éducation de la petite enfance, un outil conçu pour assurer le suivi du financement, des politiques, de l'accès et de la qualité relatifs aux programmes éducatifs préscolaires au Canada.

<http://pointurlapetiteenfance.org/fr/>



Cadre de référence pour les camps de jour municipaux AQLM

Pour produire un cadre de référence bien adapté à la réalité des camps de jour municipaux, l'AQLM et l'ACQ ont réuni plusieurs experts. Le mandat de ce groupe de travail était de produire des balises simples et mesurables qui puissent guider autant les services municipaux qui conçoivent un programme de camps de jour et l'offrent à la population en tant que service public que ceux-là même qui organisent, gèrent et animent ces camps. Il s'agit d'un outil de référence qui permet à chacun des milieux d'évaluer son offre actuelle et de trouver de solides arguments pour la bonifier ou y apporter des mesures correctives. Les municipalités peuvent s'en servir, notamment pour faire un diagnostic de leur camp de jour, et identifier les points forts et les points faibles à corriger.

http://www.loisirmunicipal.qc.ca/nouvelles_voir.asp?CodeN=181

calendrier

12 au 17 février 2012

Journées de la persévérance scolaire

9 au 12 mai 2012

Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ)

14 au 20 mai 2012

Semaine québécoise des familles

15 mai 2012

Journée internationale des familles

1-2 juin 2012

24^e Colloque annuel du CAMF

Prochaine édition

MRC de Charlevoix-Est

2 juin 2012

Fête des voisins

Éditeur

Carrefour action municipale et famille
5525, avenue Auteuil, bureau 103
Brossard (Québec) J4Z 1M3

Téléphone : (450) 466-9777

Télécopie : (450) 466-6838

Courriel : info@carrefourmunicipal.qc.ca

Internet : www.carrefourmunicipal.qc.ca

Coordination de la rédaction et de la production

Isabelle Lizée et Laurianne Carpentier-Désormeaux

Collaborateurs

Marie-Sophie Banville, Maryse Bédard-Allaire, Natasha Blanchet-Cohen, Camil Bouchard, Laurianne Carpentier-Désormeaux, Denis Guérin, Pascale Guilbault, Jean-Pierre Lamoureux, Judith Lapierre, Isabelle Lizée, Jacques Lizée, Olivier Martin-Cloutier, Julie Plante-Fleury, Marc-André Plante, Juan Torres, Anne-Marie Tougas, Corinne Vachon-Croteau

Correction

Carla Furtado et Marie Rhéaume

Conception graphique

Fusion Communications & Design

Impression

Les Presses du Fleuve

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada
1^{er} trimestre 2012 ISSN 1708-9824

24^e Colloque

BOULOT, VIE PERSO, TOP CHRONO!

1^{er} et 2 juin 2012

C'est sous le thème de la conciliation famille-travail que la MRC de Charlevoix-Est recevra les participants le 1^{er} et 2 juin prochain au Manoir Richelieu dans le cadre du 24^e Colloque. Grâce aux commentaires de l'évaluation reçus lors de l'édition précédente et au sondage réalisé au cours de l'automne, le comité du programme et le comité organisateur ont préparé une édition répondant le plus fidèlement possible aux attentes des acteurs municipaux intéressés depuis, maintenant 24 ans à cet événement provincial rassembleur. L'échange et le partage des bonnes pratiques constituent le fil conducteur de ces journées. Ainsi, il sera possible pour les chargés de projets de mettre en commun les expériences vécues et de profiter de l'expertise développée par les différents acteurs. Il sera également question de thèmes en lien avec la conciliation famille-travail tels que le loisir, le milieu des affaires et de l'éducation, le transport et, bien sûr, le temps sous toutes ses formes. Des présentations d'expériences concrètes et de pratiques applicables à divers milieux, tant urbain que rural seront aussi au programme.

Merci à tous les répondants au sondage. D'ailleurs, les participants pouvaient se mériter une inscription « 2 pour 1 » et c'est M. **Marc Beaulé** de la municipalité de Piopolis en Estrie, qui aura la chance d'assister à cette rencontre dans la magnifique région de Charlevoix en compagnie d'un collègue.

Ne ratez pas cet événement unique sur le *Penser et agir famille et aînés*!



Coût de la cotisation

Tarification en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2011
MRC, municipalité ou arrondissement (selon la taille de population)
Ces montants n'incluent pas les taxes.

1 à 4999 habitants =	67,50 \$
5000 à 9999 habitants =	136,00 \$
10 000 à 19 999 habitants =	203,50 \$
20 000 à 49 999 habitants =	271,00 \$
50 000 à 99 999 habitants =	543,00 \$
100 000 à 199 999 habitants =	950,00 \$
200 000 à 299 999 habitants =	1357,00 \$
300 000 à 399 999 habitants =	2713,00 \$
400 000 à 599 999 habitants =	4070,00 \$
600 000 habitants et plus =	6783,00 \$
Organisme national =	170,00 \$
Organisme régional et local =	67,50 \$
Individu =	67,50 \$

Bon d'adhésion

Complétez un bon d'adhésion sur le site Internet du CAMF au
www.carrefourmunicipal.qc.ca

Lorsque vous devenez membre du Carrefour action municipale et famille, vous joignez les rangs d'une équipe ayant le souci de bien vous représenter, de vous appuyer et de promouvoir le rôle municipal en faveur des familles et des aînés auprès des principaux acteurs du Québec. Le Carrefour est l'organisme reconnu par le gouvernement du Québec en matière de politique familiale municipale (PFM) et en ce qui concerne la démarche **Municipalité amie des aînés (MADA)**. Sa présence dans la communauté a pour objectif de vous soutenir et d'accompagner le monde municipal sur le milieu de vie des familles.



PRIX ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE DÉPÊCHEZ-VOUS! ON ATTEND LES CANDIDATURES!

20
12

LA DATE LIMITE DE RÉCEPTION
DES CANDIDATURES:

30 MARS 2012

info@carrefourmunicipal.qc.ca
www.carrefourmunicipal.qc.ca



Votre municipalité ou votre municipalité régionale de comté (MRC) réalise-t-elle des initiatives soutenant le milieu de vie des familles et des aînés de votre communauté? Des personnes se sont-elles illustrées dans le développement de votre politique familiale municipale (PFM)?

Nous désirons les connaître!

Alors posez une candidature pour la remise annuelle des Prix du Carrefour action municipale et famille 2012. Ces prix apportent une reconnaissance publique à ces personnes et ces actions qui ont un impact positif sur les familles et les aînés.

Les catégories sont les suivantes:

1. initiatives municipales porteuses d'un soutien aux familles
 - moins de 10 000 habitants
 - 10 000 à 25 000 habitants
 - plus de 25 000 habitants
 - Municipalité régionale de comté (MRC)
2. Individus: Prix Pierre-Gingras*: prix décerné à une personne ayant contribué au développement d'une politique familiale municipale dans sa communauté
3. Initiatives porteuses d'un soutien au vieillissement actif
4. Initiatives permettant le développement de liens entre les générations

Famille et Aînés
Québec



Le Carrefour remercie le ministère de la Famille et des Aînés pour son appui financier au fonctionnement de ses activités et pour son soutien technique auprès des municipalités et des MRC en matière de politique familiale municipale et dans la mise en place de la démarche *Municipalité amie des aînés*.